

NANTES UNIVERSITÉ

FACULTÉ DE MÉDECINE

Année 2025

N°

THÈSE

pour le

DIPLÔME D'ÉTAT DE DOCTEUR EN MÉDECINE

(DES de Médecine Générale)

par

Yohann HAMONIC

Présentée et soutenue publiquement le jeudi 03 avril 2025

**HARCÈLEMENT SCOLAIRE : À QUI CONFIER SON CARTABLE ?
VALIDATION PAR UNE MÉTHODE DELPHI D'UN DOCUMENT D'INFORMATION PATIENT
D'AIDE À L'IDENTIFICATION DU MÉDECIN GÉNÉRALISTE COMME PERSONNE-
RESSOURCE.**

Président du jury : Monsieur le Professeur Cédric RAT

Directrice de thèse : Madame la Docteure Audrey LAFITTE

Membre du jury : Madame la Docteure Anne-Lise BODIN

Membre du jury : Monsieur le Docteur Jean-Baptiste AMÉLINEAU

REMERCIEMENTS

À la Directrice de thèse,

Docteure en Médecine Générale,
Maître de Stage Universitaire,

Madame la Docteure Audrey LAFITTE,

Merci pour ta disponibilité et ton engagement soirs et week-end dans ce travail. Rien n'aurait vu le jour si tu ne m'avais concédé de diriger un jour une thèse.

Merci de m'avoir conforté dans mon choix de spécialité et de m'avoir permis de m'épanouir dès le début de mon internat. Ta pratique professionnelle est un exemple, je me souhaite de ne jamais oublier tes enseignements, tes conseils et ta vision si juste de la médecine générale.

Au Président du jury,

Docteur en Médecine Générale,
Professeur des Universités de Médecine Générale,
Maître de Stage Universitaire,
Directeur du Département de Médecine Générale de Nantes Université,
Directeur du Pôle Fédératif des Soins Primaires de Nantes Université,
Co-leader national de recherche en soins primaires au sein d'un réseau labélisé INSERM et du Collège National des Généralistes Enseignants,
Responsable de l'axe *Prévention* au sein de l'équipe de recherche Préventions Organisations et Parcours en Soins primaires,

Monsieur le Professeur Cédric RAT,

Merci d'avoir immédiatement accepté de présider cette soutenance de thèse. Outre la nécessité de voir son travail présidé par un Professeur des Universités il nous tenait à cœur qu'il le soit surtout par un médecin généraliste ambulatoire.

À la Membre du jury,

Docteure en Psychiatrie,
Trésorière adjointe de l'Union Régionale des Médecins Libéraux des Pays de la Loire,

Madame la Docteure Anne-Lise BODIN,

Merci de nous honorer de votre présence et de votre œil spécialiste en santé mentale de l'enfant et de l'adolescent.

Au Membre du jury,

Docteur en Médecine générale,
Maître de Conférences Associé de Médecine Générale,
Maître de Stage Universitaire,

Monsieur le Docteur Jean-Baptiste AMÉLINEAU,

Merci pour tes conseils toujours avisés et ta participation substantielle à ce travail de recherche. Merci de m'avoir confronté dès le commencement de mon internat à mes croyances et pratiques, ces 6 mois passés à tes côtés demeureront les fondements de mon exercice professionnel futur.

À **Monsieur le Docteur Antoine ROBINE**, ces 6 premiers mois d'internat passés à tes côtés n'ont pu que confirmer mon choix de spécialité, merci de m'avoir toujours permis de m'exprimer et d'explorer en sécurité l'approche professionnelle qui forgera ma pratique future. Ton exigence et ta rigueur vis-à-vis de ton travail sont inspirantes.

À **Madame Mélanie PILON**, Déléguée à la Protection des Données de Nantes Université, merci de m'avoir accompagné dans les démarches légales inhérentes à ce travail de thèse.

À **Madame Julie CROUZILLAC**, Directrice de l'Association ADN Kids, merci pour votre enthousiasme des premiers instants pour ce projet. Cela a été un honneur de pouvoir travailler autour de votre œuvre qu'est le Harcelomètre©.

À **Madame Anne BOUCHERON SEGUIN**, Responsable droits numériques pour Milan Presse, merci d'avoir soutenu notre projet auprès de votre maison d'édition et de nous permettre ainsi de faire gracieusement usage, au sein de notre projet, de l'une de vos œuvres vidéographiques de sensibilisation au harcèlement scolaire.

À **Monsieur le Docteur Thomas HÉRAULT**, Directeur de l'Union Régionale des Médecins Libéraux des Pays de la Loire, merci pour vos conseils avisés et d'avoir permis que ce projet ait une suite.

À **Madame Amélie GAGNAIRE**, Chargée de communication au sein de l'Union Régionale des Médecins Libéraux des Pays de la Loire, merci pour ton accompagnement dans la valorisation de ce travail.

À ma famille, à mes amis,

À **Simon**, toi qui m'aides à devenir une meilleure personne de jour en jour. Toi qui ne cesses de croire en moi et de me le rappeler. Toi dont la patience, la bienveillance et le soutien sont autant de richesses qui font de mon quotidien une idylle. Je te suis pleinement reconnaissant de m'avoir permis de me consacrer à mes études sur des périodes parfois trop longues. Ta persévérance et ton courage sont inspirantes, je suis fier de toi.

À **Maman, Papa, Léa, Julie et Salomé**, merci de n'avoir jamais douté de moi, de m'avoir permis de grandir et de m'épanouir en sécurité, dans la simplicité et la richesse des relations humaines. Je n'aurais pu souhaiter de famille plus aimante. Notre ouverture d'esprit et notre capacité à nous remettre en question sont des forces que je me souhaite de ne jamais négliger. Maman, merci pour ton aide aux analyses et en informatique.

À **Sandrine, Luc et l'ensemble de mes belles-sœurs et beaux-frères**, merci pour l'accueil chaleureux au sein de votre grande famille. J'y suis devenu tonton pour les premières fois avec un immense plaisir.

À **Astrid et Alexandre**, sitôt rencontrés, immédiatement adoptés. Nul ne peut prétendre à de plus chers amis que vous. Ces longues et éprouvantes études n'auraient pu connaître de fin heureuse sans votre présence quasi quotidienne, vos mots rassurants et votre bienveillance. Je vous souhaite le meilleur, je l'espère toujours proches les uns des autres.

À **Marie-Laure**, sans qui j'aurais assurément changé de voie. Je te dois cet aboutissement. Je te remercie pour tes conseils et ton soutien indéfectible au quotidien. Notre rencontre est une bénédiction et notre amitié, une richesse que je chéris.

À **Chloé**, à nos journées passées ensemble à la réussite de ce premier concours. Merci pour ton amitié sincère.

À **Julien**, un immense merci pour ton engagement inconditionnel dans ce projet et pour le temps consacré à la création du flyer et ses très nombreuses modifications au fil des mois.

À **Loïc**, merci pour ton accompagnement et ta diplomatie tout au long de ce travail. Tes conseils et relectures ont été précieux.

À **Mathilde**, merci pour tes conseils avisés, tes encouragements et ta fine relecture de dernière minute. C'était un plaisir de te rencontrer il y a 8 ans et un encore plus grand de retravailler avec toi récemment.

À **Salvy et Nicolas**, merci pour votre aide aux analyses statistiques.

À **Fanfan**, merci de m'avoir aidé à définir mon projet alors que ce n'était qu'une idée.

À **Anne-Claire**, première maître de stage, merci de m'avoir donné si tôt le goût de la médecine générale ambulatoire, d'avoir encouragé mon parcours et de m'avoir soutenu dans les moments difficiles.

À Isabelle, nos souvenirs m'accompagnent,

ABREVIATIONS

CEDIS : Comité d'Éthique, de Déontologie et d'Intégrité Scientifique
 CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
 CVC : Conseil de Vie Collégienne
 CVL : Conseil de Vie Lycéenne
 DEPP : Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance
 DPO : Délégué-e à la protection des données
 $IC_{95\%}$: Intervalle de Confiance à 95%
 HM : Harcelomètre©
 OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économique
 OR : Odd Ratio (ou rapport des cotes)
 PHARE : Programme contre le HARcèlement à l'École
 PISA : Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves
 RAND : Research AND Development Corporation
 RAND/UCLA : Research AND Development Corporation / Université de Californie à Los Angeles
 RGPD : Règlement Général de Protection des Données
 SM : Secret Médical
 URML : Union Régionale des Médecins Libéraux

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	1
ABREVIATIONS	5
TABLE DES MATIERES	6
INTRODUCTION.....	8
1. HARCELEMENT SCOLAIRE : DEFINITIONS, CONTEXTE ET CONSEQUENCES.....	8
2. PROGRAMMES DE LUTTE EXISTANTS ET PLACE DU MEDECIN GENERALISTE	9
3. JUSTIFICATION DE L'ETUDE	12
MATERIEL ET METHODE	13
1. LA METHODE DELPHI	13
2. PROBLEMATIQUE	16
3. SELECTION DES EXPERTS	16
4. ÉLABORATION DU QUESTIONNAIRE	17
5. DIFFUSION DES QUESTIONNAIRES	18
6. ANALYSE QUANTITATIVE	18
A. <i>Statistiques descriptives</i>	18
B. <i>Analyse exploratoire</i>	20
a. Pour les tests basés sur le χ^2	20
b. Pour les tests basés sur la loi binomiale.....	21
7. ANALYSE QUALITATIVE	21
8. FIN DE LA PROCEDURE DELPHI	21
9. ACCORDS PREALABLES A L'ETUDE	22
RESULTATS.....	23
1. FLOWCHART	23
2. RESULTATS DU PREMIER TOUR DELPHI.....	24
A. <i>Analyse quantitative</i>	24
B. <i>Analyse qualitative</i>	25
a. Format	25
b. Style (couleurs, dessins, pictogrammes)	25
c. Polices	26
d. Écriture inclusive.....	26
e. QR Code.....	26
f. Titre.....	26
g. Numéros utiles.....	26
h. Première phrase d'accroche	27
i. Deuxième phrase d'accroche.....	27
j. Troisième phrase d'accroche	27
k. Quatrième phrase d'accroche.....	27
C. <i>Préparation de la deuxième ronde Delphi</i>	28
3. RESULTATS DU DEUXIEME TOUR DELPHI.....	28
A. <i>Analyse quantitative</i>	29
4. RESULTATS EXPLORATOIRES	30
5. RESULTATS FINAUX.....	33
DISCUSSION	34
1. CONCERNANT LA METHODE	34
A. <i>Son choix</i>	34
B. <i>Forces et limites</i>	35
2. CONCERNANT LA REALISATION DU QUESTIONNAIRE.....	36
3. CONCERNANT LA SELECTION DES EXPERTS.....	37
4. CONCERNANT LA SELECTION DES CRITERES D'ANALYSE ET DE VALIDATION	37
A. <i>À propos des critères d'analyse</i>	37
B. <i>À propos des critères de validation</i>	38

5.	CONCERNANT LES RESULTATS	39
A.	<i>Au premier tour</i>	39
B.	<i>Résultats exploratoires</i>	39
	CONCLUSION	41
	BIBLIOGRAPHIE	42
	ANNEXES	45
1.	DOCUMENTS REMIS AUX EXPERTS LORS DE LEUR RECRUTEMENT	45
2.	ACCORD DU CEDIS	49
3.	ACCORD <i>ADN KIDS</i>	50
4.	ACCORD <i>MILAN PRESSE</i>	52
5.	PREMIERE VERSION DU FEUILLET D'INFORMATION	53
6.	QUESTIONNAIRE POUR LE PREMIER TOUR	55
7.	ENSEMBLE DES COMMENTAIRES A L'ISSUE DU PREMIER TOUR	60
8.	DEUXIEME VERSION DU FEUILLET D'INFORMATION	73
9.	QUESTIONNAIRE POUR LE DEUXIEME TOUR	75
10.	ENSEMBLE DES COMMENTAIRES A L'ISSUE DU SECOND TOUR	82
11.	TABLEAUX DES ANALYSES EXPLORATOIRES SELON MC NEMAR	91

INTRODUCTION

1. Harcèlement scolaire : définitions, contexte et conséquences

Une première définition du harcèlement scolaire émerge à la fin du 20^{ème} siècle des réflexions d'un chercheur scandinave, le Professeur Dan Olweus.

Il met en évidence cette forme particulière de violence entre pairs au sein du milieu scolaire : le *school-bullying*. Il en donne alors la définition suivante : « un élève est victime de violence lorsqu'il est exposé de manière répétée et à long terme, à des actions négatives de la part d'un ou plusieurs autres élèves » [1].

La Docteure Nicole Catheline le définit à son tour au premier chapitre de son ouvrage *Le harcèlement scolaire (2015)* comme une « conduite délibérément agressive adoptée par un ou plusieurs élèves, qui se répète et qui dure. Ceux qui y ont recours cherchent à nuire ou à blesser, en établissant une relation dissymétrique : ils sont les dominants ; leurs victimes sont les dominées » [2].

De ces définitions émanent trois caractéristiques inhérentes au phénomène : la répétition d'actions négatives, le déséquilibre des forces et l'intention de nuire [3].

Indispensable au maintien du climat de tension, les pairs jouent un rôle essentiel dans cette forme de violence, entretenant le phénomène de groupe. La Professeure Christina Salmivalli identifie au début du 21^{ème} siècle trois positions qu'adoptent les témoins de faits de harcèlement : les *supporters* fidèles au meneur, entretiennent et renforcent les actes de violence, les *outsiders* qui, sans approuver ou prendre part à la situation, laissent faire et enfin les défenseurs qui prennent position en faveur de la victime [3].

Parfaitement visible pour les pairs, le harcèlement scolaire est pourtant bien souvent invisible aux yeux des adultes. Naissant d'une insignifiante faiblesse supposée, qu'elle soit physique, vestimentaire, familiale ou morphologique, le constat et l'envenimement de la situation de violence n'est souvent fait par les adultes que dans un second temps soit parce qu'il est initialement nié, considéré comme « normal » ou « ancien et ayant toujours existé », soit parce qu'il nous est caché, comme un aveu impossible du sentiment de culpabilité inhérent au cercle de violences subies [4].

Dans son ouvrage *Les Dix Commandements contre la violence à l'école (2008)*, le Professeur Éric Debarieux définit en qualité de sixième commandement : « La solitude tu éviteras » [5]. Outre l'isolement à l'école de l'enfant, les familles expérimentent aussi l'ostracisme et la délicate tâche de réussir à se livrer à un interlocuteur de confiance. Il préconise d'ailleurs dans son rapport au Ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative en 2011 « Le pari majeur est bien d'augmenter le réseau de solidarité, et l'empathie pour les victimes et leurs familles. » [4].

D'un point de vue du contexte épidémiologique, l'enquête PISA menée par l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) en 2022 révèle qu'en France ce sont 24 % des filles et 20 % des garçons qui se déclarent victimes de harcèlement scolaire [6].

En novembre 2023, l'enquête statistique de la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) menée auprès de 21 700 élèves du CE2 à la Terminale fait état de quelques 5 % d'écouliers, 6 % de collégiens et 4 % de lycéens victimes de harcèlement scolaire [7].

Elle identifie également des situations préoccupantes « à surveiller » chez 19 % des écouliers, 6 % des collégiens et 5 % des lycéens [7].

Cette disparité de résultats peut-être le fait d'un mode de recueil et de définition du harcèlement différents entre les études mais également d'un « biais de désirabilité » décrit par la thérapeute française Emmanuelle Piquet ou l'absolue nécessité de taire toute forme de vulnérabilité, à l'instar d'un harcèlement vécu, de crainte que sa réputation n'en pâtisse [8]

Si d'aucuns tendent vers une forme de banalisation du harcèlement scolaire, il convient d'en évoquer les conséquences, aussi bien physiques que psychologiques, tant à court qu'à plus long terme.

L'expression d'une souffrance psychologique se traduit parfois de manière somatique et le harcèlement entre pairs ne semble pas y déroger. En effet, dans une méta analyse de 2017, Moore et al. retrouvent une association significative du harcèlement scolaire avec des symptomatologies somatiques comme des douleurs abdominales ($OR = 1,76$; $IC_{95\%} 1,53 - 2,03$), des céphalées ($OR = 1,64$; $IC_{95\%} 1,38 - 1,94$) ou encore des lombalgies ($OR = 1,67$; $IC_{95\%} 1,43 - 1,94$) [9].

Concernant les conséquences propres à la santé mentale, ils retrouvent que l'exposition au harcèlement scolaire augmente significativement le risque de dépression ($OR = 2,21$; $IC_{95\%} 1,34 - 3,65$) et ce avec un effet-dose que l'enfant soit « parfois harcelé » ($OR = 1,78$; $IC_{95\%} 1,39 - 2,28$) ou « fréquemment harcelé » ($OR = 3,26$; $IC_{95\%} 2,45 - 4,34$). L'exposition au harcèlement scolaire est également significativement associée à une symptomatologie anxieuse ($OR = 1,77$; $IC_{95\%} 1,34 - 2,33$), au risque de violences auto-infligées ($OR = 1,75$; $IC_{95\%} 1,40 - 2,19$) et au risque de présenter des idées suicidaires, ici encore avec un effet-dose (« parfois harcelé » $OR = 1,53$; $IC_{95\%} 1,28 - 1,82$ et « fréquemment harcelé » $OR = 2,59$; $IC_{95\%} 2,06 - 3,25$) [9].

2. Programmes de lutte existants et place du médecin généraliste

Parmi les principales approches employées dans des situations de harcèlement scolaire sont décrites : les sanctions directes, les pratiques réparatrices, le renforcement de l'élève victime, la méthode des préoccupations partagées, le groupe de soutien et la médiation entre pairs [10].

- Les sanctions directes : bien que principalement plébiscitée la sanction de l'auteur n'est généralement pas suffisante. De plus, elle expose au risque de victimisation de l'agresseur bien décrit par Stephen Karpman en 1968 grâce à son triangle dramatique [11].
- La méthode des pratiques réparatrices : l'incitation du harceleur à la reconnaissance et la réparation de ses torts loue une tentative de responsabilisation de l'auteur mais expose elle aussi au risque de stigmatisation de ce dernier [8 ; 10].
- La méthode de renforcement de l'élève victime : à l'autre pôle, elle s'illustre par l'absence de confrontation entre les protagonistes en plus de fournir à la victime une aide valorisante à la résolution de la situation par l'élargissement de son répertoire de réactions [10].
- La méthode des préoccupations partagées : elle se base sur la dynamique du groupe et le postulat que l'approche neutre sans accusation permette la reconnaissance des faits et conduise au changement [10].

- La méthode du groupe de soutien : elle repose davantage sur le principe de génération d'empathie et suppose que la composition d'un groupe d'élèves partageant la détresse de leur camarade victime amène le ou les auteurs à cesser leurs agissements sans avoir à engager de sanctions individuelles [10].
- La médiation entre pairs : c'est une technique de résolution de conflit qui semble peu applicable à des situations de harcèlement scolaire du fait de la relation par définition déséquilibrée des parties rendant une rencontre frontale, même médiée, intimidante pour la personne harcelée et à risque d'un moindre investissement du harceleur peu enclin à initier ou accepter une médiation [10].

La médiation entre pairs est la seule méthode globalement non recommandée. Aucune des 5 autres n'ayant pour l'heure démontré de supériorité ou de preuves scientifiques correctes d'efficacité, leur usage devrait donc se faire par appréciation individuelle de chaque situation [10].

Basé principalement sur la méthode de préoccupation partagée, le programme PHARE (Programme contre le HARcèlement à l'École) mis en place depuis 2021 s'appuie sur 5 piliers :

- Éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
- Former une communauté protectrice autour des élèves.
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
- Associer les parents et les partenaires de l'école au déploiement du programme.
- Mobiliser les instances de démocratie scolaire : Conseil de Vie Collégienne (CVC) et Conseil de Vie Lycéenne (CVL) [12].

En pratique il assure la rédaction et la mise en œuvre d'un protocole de prise en charge qui assure pour la victime l'information à ses parents ou représentants légaux et la nomination d'un personnel éducatif référent. Sont reçus par la suite, en entretiens individuels ou collectifs, les témoins puis le ou les auteurs en vue d'une prise de conscience des faits, d'une demande de cessation immédiate des actes de harcèlement et de l'information d'une notification des faits à leurs représentants légaux. Une procédure disciplinaire est éventuellement engagée en fonction de l'âge du ou des auteurs [12].

L'idée de base de la méthode des préoccupations partagées, développée par le psychologue Anatole Pikas, réside dans le postulat que l'approche sans accusation des auteurs présumés leur permet de reconnaître le caractère problématique de la situation et de conduire à un changement de comportement [10].

Plusieurs limites à la mise en œuvre de cette méthode sont décrites et notamment son champ d'application restreint et le fait qu'elle ne puisse pas être associée, dans sa version originale, à des sanctions [10].

Par ailleurs, cette méthode n'a été que peu évaluée et a même été jugée non évaluable par son inventeur lui-même [10]. En effet, en suivant ses principes fondamentaux, des entretiens continueront à avoir lieu avec l'élève victime tant que dure la situation, ce qui rendrait *de facto* la méthode infaillible [10].

On retrouve tout de même quelques études, non contrôlées, confiant à la méthode des promesses d'efficacité. Efficacité par ailleurs rarement étudiée du point de vue des enfants.

Dans son ouvrage Emmanuelle Piquet évoque, comme risque au processus, l'insidiosité des actes de harcèlement scolaire lorsqu'ils sont gérés avec la méthode des préoccupations partagées [8].

Outre l'épidémiologie, la DEPP révèle dans son enquête qu'ils ne sont que 63 % d'écoliers, 32 % de collégiens et 22 % de lycéens victimes de harcèlement à avoir demandé de l'aide auprès d'un camarade, d'un parent ou d'un membre de l'équipe éducative [7].

En effet, les adolescents victimes de harcèlement scolaire semblent surtout identifier comme personnes-ressources des pairs, le tissu familial parental, sororal ou fraternel et les professionnels de l'éducation [13]. Le médecin généraliste demeure une aide insoupçonnée, bien que légitime aux yeux des victimes, par la méconnaissance de son champ de compétences souvent réduit à la médecine somatique [13 ; 14].

Relevant du champ de la sociologie, le concept de *personne-ressource* est défini par le dictionnaire Larousse comme « un expert choisi pour ses connaissances dans un domaine particulier ».

Des qualités d'écoute, de disponibilité, de conseil et d'expertise sont attendues d'une personne-ressource selon les adolescents [13]. Pourtant le médecin, *a fortiori* généraliste, ne semble pas avoir été identifié par la DEPP comme un interlocuteur potentiel en matière de harcèlement scolaire, alors même que ces qualités en font, selon nous, un aidant légitime à bien des égards.

La promotion du rôle du médecin généraliste et l'explicitation de ses fonctions sont les principaux leviers pour qu'il soit considéré comme personne-ressource [13]. De plus, le secret médical, véritable pilier de la relation de confiance unissant un patient et son médecin mérite d'être précisé, tant dans son rôle de sécurisation que dans ses limites lorsque le patient est mineur par exemple [13].

Des freins ont été identifiés au repérage du harcèlement scolaire en médecine générale, à commencer par la crainte d'être adressé à un psychologue qui concerne 33,9 % des adolescents, suivie avec 24,2 % par l'appréhension d'en parler en présence d'un proche et avec 8,1 % par la peur de rupture du secret médical [15].

Dans son travail de thèse en 2016, la Docteure Laura Horcholle évoque la proposition de l'Académie Américaine de Pédiatrie d'une campagne d'affichage en salle d'attente afin de potentialiser le dépistage du harcèlement scolaire en médecine générale. Dans son étude la moitié des participants âgés de 12 à 19 ans se disait favorable à la mise en place d'un tel dispositif [14]. Elle reprend également les résultats d'une étude de 2016 suggérant la mise à disposition d'un questionnaire écrit de dépistage du harcèlement scolaire en salle d'attente avec lequel 81,5 % des interrogés, se déclarant tous victimes de harcèlement scolaire, se disaient « tout à fait en accord » ou « plutôt en accord » [14 ; 16].

Du côté des professionnels de santé, ils sont d'accords pour dire que le harcèlement scolaire n'est que très rarement un motif de consultation en tant que tel et que l'abord du sujet se fait plus volontiers au détour d'une consultation pour un autre motif [17].

S'ils s'accordent sur leur rôle de tiers libérateur de la parole, le dépistage du harcèlement scolaire est néanmoins rendu difficile d'abord par l'ensemble des particularités intrinsèques que revête une consultation avec un adolescent, *à fortiori* victime de violences, liées par exemple aux difficultés de dialogue ou à la place du tiers parental dans la consultation [17]. Mais également par la difficile tâche de caractérisation en harcèlement scolaire des situations vécues et par la limite administrative de consultations aussi bien longues et éprouvantes que rares [17].

Enfin, le réseau d'aval est parfois maigre ou surchargé et le sentiment d'impuissance tant par manque de connaissances que par le blocage de la chaîne clinique de prise en charge constitue un frein au dépistage [17].

Le médecin généraliste, et plus largement le soignant, semble principalement pouvoir jouer un rôle dans le renforcement de l'élève victime [8 ; 10]. Il pourra, par exemple, s'agir de l'aider à développer son assertivité, sa confiance en soi, ses compétences émotionnelles et à bâtir dans un cadre neutre, sécuritaire et bienveillant un cheminement vers la déconstruction du conflit en l'équipant de stratégies concrètes à appliquer. Cette approche, défendue par Emmanuelle Piquet, soutient que « selon l'approche de Palo Alto, plutôt que de chercher à changer le harceleur [...] ou le harcelé, il est beaucoup plus efficace de modifier la relation entre eux » [8].

S'il ne souhaitait ou ne s'estimait pas légitime d'autant d'implication, le médecin généraliste n'en reste pas moins un acteur fondamental en matière de soins primaires et sa formation tant clinique qu'universitaire lui permet de porter un regard expert sur le risque suicidaire et l'indication d'orientation d'un enfant harcelé vers un autre professionnel de santé de son réseau.

3. Justification de l'étude

Des constats de l'appréciation difficile de la dangerosité de certaines situations vécues dans l'enceinte scolaire, tant pour les enfants que pour leurs proches adultes, à la mise en évidence des freins à la dynamique de coopération entre l'enfant victime de harcèlement scolaire et son médecin généraliste, naît la démarche de réflexion de ce travail de recherche.

Ainsi, nous faisons l'hypothèse de la validation d'un feuillet d'information patient utilisable hors de la consultation par les enfants et leurs parents et proposant des éléments d'aide à l'identification du médecin généraliste comme une personne-ressource à même de se voir confier des situations de harcèlement scolaire.

Afin de confirmer cette hypothèse, nous proposons une étude de recherche de consensus de type ronde Delphi afin d'obtenir la validation d'un feuillet d'information construit de façon tripartite proposant une explication du phénomène de harcèlement scolaire à l'aide d'un support vidéographique, une auto-évaluation des situations vécues dans l'enceinte scolaire grâce au Harcelomètre© et une explicitation des compétences et des rôles du médecin généraliste à travers des éléments de réassurance.

L'objectif de ce travail de thèse est d'obtenir la validation de cet outil.

MATERIEL ET METHODE

1. La méthode Delphi

Le nom de cette procédure, la méthode Delphi, est issu de la mythologie grecque. Il se rapporte au mode d'interprétation et de prévision de l'oracle de Delphes. Le sanctuaire de Delphes, initialement nommé Pythô, se situe au centre de la Grèce, au pied du mont Parnasse. Selon la mythologie il aurait été choisi par le jeune Apollon, alors âgé de quatre jours, pour y édifier un sanctuaire à sa gloire.

Dans l'objectif de peupler le lieu et voyant au loin arriver un bateau, Apollon se changea en dauphin afin d'attirer l'équipage. Le sanctuaire aurait alors pris le nom de Delphes en référence au mammifère marin.

Les oracles du sanctuaire, les Pythies, étaient des femmes choisies parmi les plus pauvres de la cité, elles ne devaient avoir reçu aucune éducation afin de transmettre la parole d'Apollon de manière brute, sans interprétation [18 ; 19].

La méthode Delphi a été développée après la seconde guerre mondiale par la Research AND Development Corporation (RAND) chargée de conseiller l'armée américaine.

Elle devait permettre, à l'origine dans un contexte de Guerre Froide et grâce aux avis d'un groupe d'experts, d'estimer d'un point de vue soviétique le nombre d'engins atomiques supposés nécessaires pour réduire la logistique militaire américaine [19 ; 20].

Elle est utilisée dans le domaine de la santé depuis la fin des années 1970, initialement dans le cadre de la recherche en soins infirmiers [20].

Cette méthode met en jeu deux types d'acteurs : les promoteurs ou investigateurs de l'étude et les experts ou participants chargés de répondre aux questionnaires.

Il s'agit d'une méthode de recherche de consensus d'opinions au sein d'un groupe d'experts qui tout au long de la procédure ne se rencontrent jamais, conservant ainsi leur anonymat.

La procédure est itérative, interactive et comporte au minimum 2 tours.

Les participants s'expriment au travers d'une succession de questionnaires enrichis, d'un tour à l'autre, des avis anonymisés du groupe au tour précédent [19 ; 20 ; 21].

Il n'existe pas de modèle unique de procédure de la méthode Delphi, ainsi chaque promoteur peut adapter, dans une moindre mesure, le protocole à ses besoins [20 ; 22].

Ainsi, d'après notre protocole, les experts recevaient initialement un premier questionnaire auquel ils répondaient de manière individuelle. Pour chaque assertion, il leur était demandé leur niveau d'accord via une échelle de Likert de 1, représentant le désaccord, à 5, représentant l'accord total. De plus, il leur était demandé de déposer aussi souvent que possible un commentaire écrit pour chaque item. Les réponses à ce premier questionnaire définissaient la fin du premier tour (ou ronde) Delphi [19 ; 20 ; 21 ; 22].

Entre chaque ronde, nous avons analysé quantitativement et qualitativement les avis selon les paramètres d'analyse et de validation définis en amont et décrits ci-après. Ces analyses pouvaient donner lieu à la validation de l'assertion ou à sa reformulation en vue d'une nouvelle soumission au tour suivant [19 ; 20 ; 21 ; 22].

Au deuxième tour, la totalité du questionnaire était à nouveau proposée. Les assertions pouvant avoir été modifiées ou non, fonction de l'analyse quantitative et des commentaires des experts. Cependant ce deuxième tour différait du premier par la présentation à chaque question des éventuelles modifications effectuées et de l'avis agrégé du groupe au tour précédent ayant conduit à ces modifications.

Faisant ainsi appel à la notion de rétroaction des données, les experts étaient libres de conserver ou de modifier leurs réponses en ayant maintenant connaissance de la position du groupe au tour précédent [20 ; 23].

À l'issue du deuxième tour, les assertions obtenant un consensus positif étaient validées par consensus et celles dont le résultat était stable d'un tour à l'autre, malgré les reformulations et exclusion faite des consensus négatifs, pouvaient être validées par stabilité.

Les assertions validées étaient retirées des questionnaires suivants [20 ; 22 ; 23].

Un schéma récapitulatif de notre protocole Delphi est disponible ci-après (Figure 1).

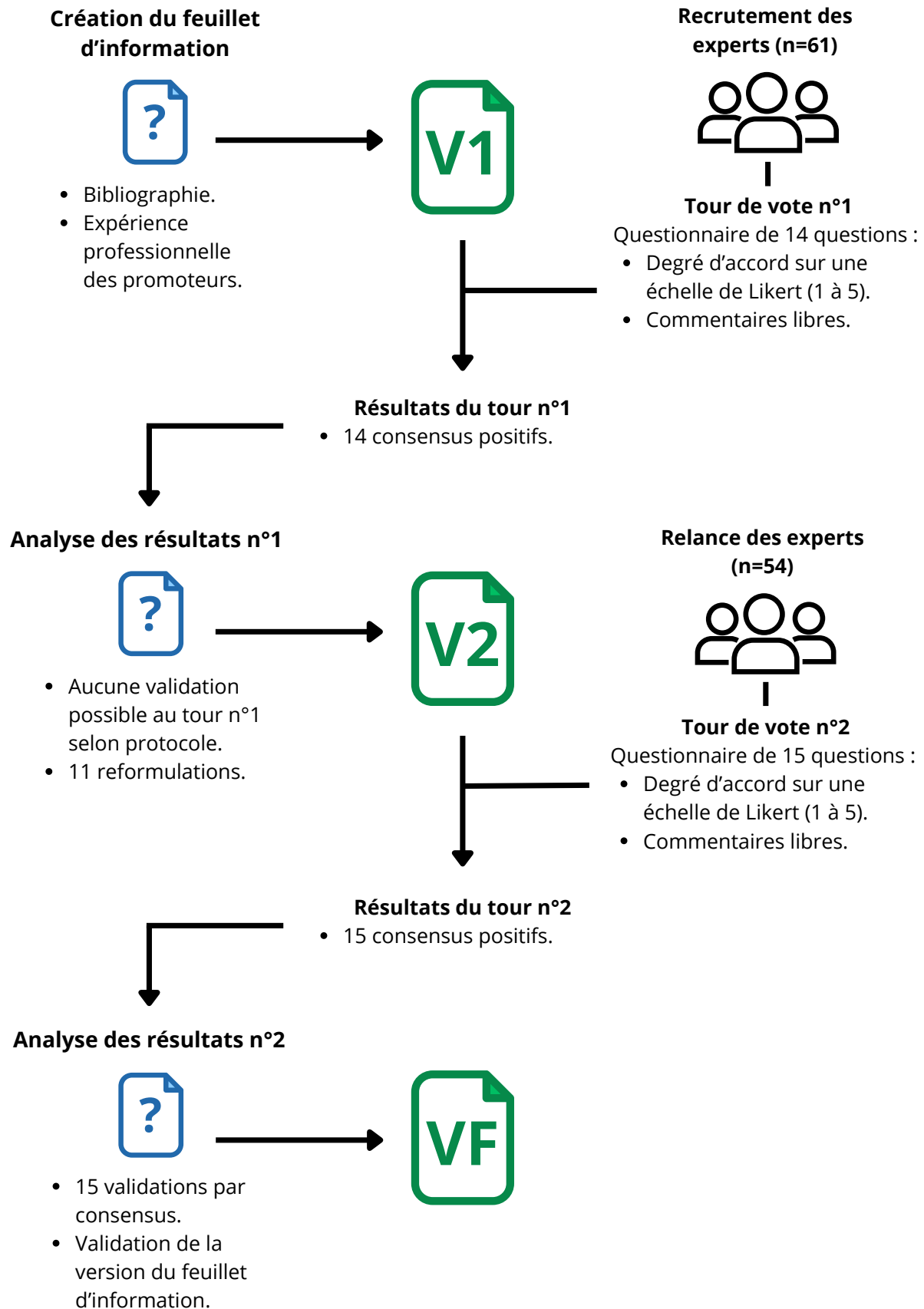


Figure 1 : Schéma de notre protocole Delphi appliqué à notre étude

2. Problématique

Prérequis essentiel à la méthode Delphi, la formulation d'une problématique claire et concise, à destination du panel d'experts, doit leur permettre un ancrage autour de l'objectif de l'étude [19 ; 21].

Ainsi, l'objectif de notre étude présenté aux experts était le suivant :

« La question du harcèlement scolaire est encore trop peu abordée au sein des consultations de médecine générale. Aussi, nous souhaitons construire, avec vous, un feuillet d'information afin de mieux identifier le médecin généraliste comme une personne-ressource. »

3. Sélection des experts

Les experts sont définis comme un groupe « représentatif des connaissances et/ou des perceptions actuelles, relativement impartiaux mais intéressés et impliqués dans la problématique abordée » [20].

Ainsi, nos critères d'inclusion étaient :

- Être scolarisé du CE2 à la Terminale.

Ou

- Être parent d'au moins un enfant scolarisé du CE2 à la Terminale.

Notre critère de non-inclusion était :

- Une incapacité physique ou psychologique rendant l'analyse visuelle du feuillet d'information impossible ou particulièrement compliquée.

Notre critère d'exclusion était :

- Le refus du participant ou le cas échéant de son représentant légal à consentir par écrit à la participation à cette étude.

Nous avons défini 4 sous-groupes :

- Écolier, du CE2 au CM2.
- Collégien, de la 6^{ème} à la 3^{ème}.
- Lycéen, de la 2^{nde} à la T^{le}.
- Parent.

Le nombre d'experts à recruter ne fait pas consensus.

Certaines publications évoquent un nombre minimal de 15 experts quand d'autres parlent de 4 experts [20 ; 21 ; 24].

La majeure partie des études lues ont recruté en moyenne une quinzaine d'experts [19 ; 22 ; 23 ; 25 ; 26 ; 27].

Ainsi, nous nous sommes fixé de manière arbitraire pour objectif de former des sous-groupes de participants d'au moins 10 personnes.

Le processus de recrutement s'est étalé sur 3 mois du 21 juin 2024 au 21 septembre 2024 et a finalement permis l'inclusion de 61 experts : 10 écoliers, 12 collégiens, 12 lycéens et 27 parents.

Il n'existe pas, à notre connaissance de recommandation relative au seuil minimal de répondants nécessaire pour définir la validité d'une ronde. Ainsi, de manière arbitraire, une ronde était considérée comme valide si au moins 80 % des experts (soit 49 experts – 80,33 %) donnaient une réponse. Une perte de 13 experts ou plus (21,31 %) rendait ainsi la ronde invalide.

Le recrutement des experts s'est déroulé de manière majoritairement unicentrique dans le cabinet médical Villa Mélodie de Sainte-Luce sur Loire (Drs Lafitte, Robine et Chabernaude, Mme Cosse). Il a pu être le fait d'une volonté première des patients (affiche en salle d'attente) ou d'une proposition des professionnels du cabinet à l'issue d'une consultation.

Les recruteurs ont bénéficié d'un temps d'intervention par les promoteurs en amont du recrutement afin d'explicitier les tenants et les aboutissants du projet et la marche à suivre concrète pour le recrutement des experts.

L'affiche d'appel à candidature, le consentement et le document d'information remis aux experts lors de leur recrutement afin de les accompagner en amont de la soumission du premier questionnaire sont disponibles en annexe 1.

La première version du feuillet d'information remis aux experts lors de leur recrutement est disponible en annexe 5.

4. Élaboration du questionnaire

Après une question sur l'appartenance à un sous-groupe de participants, notre questionnaire comportait 2 parties distinctes : la première, sur la forme du feuillet d'information, composée de 6 questions et la seconde, sur le contenu, composée de 8 questions au premier tour et 9 au second. Cette dernière partie comportait une sous-partie spécifique sur les phrases d'accroche.

La partie sur la forme du feuillet d'information permettait de recueillir l'avis des participants sur le format, le style général, les polices, l'emploi du tutoiement au sein du document, l'usage de l'écriture inclusive et l'utilisation d'un QR code pour accéder au contenu vidéo.

La partie sur le contenu du document proposait de recenser le niveau d'accord des participants avec la formulation du titre et de chacune des phrases d'accroche, le recours à un support vidéographique et à une échelle de niveaux et enfin avec la proposition de faire figurer des numéros utiles.

Pour chacune des questions, à l'exception de la question d'ouverture, les experts étaient invités à indiquer leur niveau d'accord de 1 (désaccord) à 5 (accord total) sur les différentes parties du feuillet d'information.

Lors de chaque question les experts avaient également la possibilité d'écrire un commentaire afin de justifier leurs réponses, de proposer une reformulation ou une modification du feuillet d'information.

Dès lors que cela était pertinent, chaque question présentée était accompagnée d'une image focus sur la zone, phrase ou typographie du feuillet d'information à juger.

À partir du 2^{ème} tour, les experts avaient accès, en sous-titre de chaque question, aux modifications effectuées sur le document depuis le tour précédent.

Par ailleurs, à l'issue de chaque questionnaire, il était demandé aux participants d'enregistrer leurs réponses afin d'en disposer pour le tour suivant.

5. Diffusion des questionnaires

Les questionnaires ont été élaborés sur le logiciel Lime Survey et administrés successivement par voie électronique à partir des coordonnées fournies par les experts lors de la signature des consentements.

En l'absence de réponse une relance était envoyée à J7 et J14.
La ronde était clôturée à J15.

Les experts n'ayant pas répondu à une ronde étaient exclus des rondes suivantes.

6. Analyse quantitative

L'ensemble des analyses quantitatives ont été réalisées sur Microsoft Excel Version 16.16.27.

A. Statistiques descriptives

À l'issue d'un tour Delphi les avis chiffrés des experts étaient exportés et analysés.
Pour chaque question nous avons procédé au calcul de la médiane des scores individuels, à l'export des pourcentages de ceux-ci dans les intervalles [1,2] et [4,5] et au report des pourcentages de réponses avec commentaire.

Les intervalles de confiance à 95% des pourcentages de réponses dans les intervalles [1,2] et [4,5] et des pourcentages de réponses avec commentaire ont été calculés avec la formule suivante :

$$IC_{95\%} = p \pm Z \times \sqrt{\frac{p(1-p)}{n}}$$

Avec :

p le pourcentage observé.

Z la valeur de la distribution normale standard. Pour un intervalle de confiance à 95% cette valeur est de 1,96.

n la taille de l'échantillon.

Par la suite nous avons défini :

- Un consensus positif en cas de médiane des scores individuels ≥ 4 **et** en l'absence de polarisation des réponses.
- Un consensus négatif en cas de médiane des scores individuels ≤ 2 **et** en l'absence de polarisation des réponses.
- Une incertitude en cas de médiane des scores individuels à 3 **ou** en cas de polarisation des réponses.

Une polarisation des réponses étant définie comme une répartition des scores individuels avec un pourcentage > 30 % dans l'intervalle [1,2] **et** un pourcentage > 30 % dans l'intervalle [4,5] [20].

CRITÈRES D'ANALYSE DES ASSERTIONS

CONSENSUS POSITIF

Médiane des scores individuels ≥ 4
ET absence de polarisation

INCERTITUDE

Médiane des scores individuels = 3
OU polarisation

CONSENSUS NÉGATIF

Médiane des scores individuels ≤ 2
ET absence de polarisation

POLARISATION

> 30 % dans l'intervalle [1,2] **ET**
> 30 % dans l'intervalle [4,5]

Figure 2 : Critères d'analyse des assertions

D'après notre protocole aucune assertion ne pouvait être validée dès le premier tour.

D'un tour à l'autre :

- Une modification du feuillet d'information était **nécessaire** en cas de consensus négatif.
- Une modification du feuillet d'information était **possible**, laissée à l'appréciation des promoteurs et en fonction de la pertinence des avis laissés par les experts, en cas d'incertitude ou de consensus positif.

À l'issue du deuxième tour seulement :

- Une assertion pouvait être validée par consensus si elle obtenait un consensus positif.
- Une assertion pouvait être validée par stabilité si elle obtenait le même résultat d'un tour à l'autre malgré une éventuelle reformulation à l'exception des propositions obtenant un consensus négatif qui étaient systématiquement reformulées et reproposées même en cas de stabilité.

À partir du deuxième tour, les assertions validées étaient retirées des rondes suivantes.

Les modifications du feuillet d'information étaient exposées et justifiées d'une ronde à l'autre au sein du questionnaire.

B. Analyse exploratoire

Nous avons procédé à une analyse exploratoire de comparaison des pourcentages de réponses dans les intervalles [1,2] et [4,5] entre le premier et le second tour grâce à un test de McNemar [28].

Ces tests admettaient les deux hypothèses suivantes :

$$H_0 : P_1 = P_2$$

$$H_1 : P_1 \neq P_2$$

Avec :

P_1 le pourcentage de réponses dans l'intervalle [1,2] ou [4,5] au tour 1.

P_2 le pourcentage de réponses dans l'intervalle [1,2] ou [4,5] au tour 2.

Les réponses des perdus de vues au deuxième tour ont été estimées pour chaque question par la valeur de la médiane.

Ces tests examinaient si les discordances (appelées b et c dans un tableau de contingence) étaient équilibrées ou non.

Selon la somme des discordances, l'application du test de McNemar n'était pas basée sur les mêmes lois :

- Si $b + c \geq 10$ nous avons utilisé un test de McNemar basé sur le χ^2 .
- Si $b + c < 10$ nous avons utilisé un test de McNemar basé sur la loi binomiale.

Pour l'ensemble des tests nous avons mené une correction de Bonferroni afin d'ajuster la significativité des résultats et de contrôler le risque de première espèce α , cette correction a permis de définir α' comme :

$$\alpha' = \frac{\alpha}{\kappa} = \frac{0,05}{2} = 0,025$$

Avec :

α' le risque de première espèce corrigé.

α le risque de première espèce non corrigé.

κ le nombre de tests réalisés.

a. Pour les tests basés sur le χ^2

Le nombre de degrés de liberté ν de la table du χ^2 est défini par :

$$\nu = (nb \text{ de lignes} - 1) \times (nb \text{ de colonnes} - 1) = (2 - 1) \times (2 - 1) = 1.$$

Le risque de première espèce α' a été fixé à 2,5 % selon la correction de Bonferroni.

Ainsi, la comparaison de la valeur du test de McNemar $\chi^2_{calculé}$ pour un risque de première espèce corrigé $\alpha' = 0,025$ et un nombre de degrés de liberté $\nu = 1$ à la table du χ^2 autorisait un rejet de l'hypothèse nulle H_0 si $\chi^2_{calculé} > 5,024$.

b. Pour les tests basés sur la loi binomiale

Nous avons utilisé sur Excel la fonction *LOI.BINOMIALE.N (Nombre de succès ; Tirages ; Probabilité de succès ; Cumulative)* pour calculer la probabilité cumulative binomiale avec :

- Nombre de succès : le plus petit nombre de discordances donné par la formule ($\min(b, c)$).
- Tirages : le nombre total de discordances donné par la formule ($b + c$).
- Probabilité de succès : la probabilité théorique sous H_0 était de 0,5.
- Cumulative : application de la valeur VRAI.

La $p - value$ donnée par la fonction était ensuite multipliée par 2 afin de l'appliquer à un test bilatéral avant de la comparer au risque $\alpha' = 0,025$ (à moins que ce calcul ne donne une $p - value > 1$ auquel cas le résultat comparé au risque alpha était ramené à 1 par défaut).

7. Analyse qualitative

L'ensemble des analyses qualitatives ont été réalisées sur Microsoft Word Version 16.16.27.

L'analyse des commentaires écrits est une étape fondamentale de la méthodologie par rondes Delphi.

En effet, elle permet une interaction contrôlée entre les experts leur permettant d'ajuster leur opinion en fonction des commentaires des autres experts tout en conservant leur anonymat.

Les experts étaient encouragés à déposer aussi souvent que possible un commentaire écrit afin par exemple d'argumenter leur évaluation, de proposer une reformulation ou de suggérer une modification, un ajout ou une suppression.

La prise en compte de ces commentaires permettait, entre chaque tour, d'effectuer les modifications possibles ou nécessaires mises en évidence par l'analyse quantitative de la ronde précédente.

Ces modifications étaient issues d'une discussion collégiale entre promoteurs sans qu'une méthodologie d'analyse précise ne soit définie.

8. Fin de la procédure Delphi

La procédure prenait fin lorsque l'un de ces 3 événements se présentait [19 ; 20 ; 22 ; 24] :

- Après le quatrième tour.
- Après validation de toutes les assertions par consensus ou par stabilité avant le quatrième tour.
- En cas de perte de vues de plus de 20 % de répondants.

9. Accords préalables à l'étude

Un avis favorable de la Déléguée à la Protection des Données (DPO) de Nantes Université a été obtenu en vue de la mise en œuvre du traitement des données personnelles.

Elle est donc conforme au Règlement Général de Protection des Données (RGPD).

Les bases légales de ce traitement de données personnelles sont :

- Une mission d'intérêt public.
- Le consentement des participants.

Un avis favorable du Comité d'Éthique, de Déontologie et d'Intégrité Scientifique (CEDIS) de Nantes Université (n° IRB : IORG0011023) nous a été confié avec la référence n° 03062024-2 (Annexe 2).

La reproduction et la diffusion à titres gracieux du Harcelomètre© nous ont été permises par autorisation écrite (Annexe 3).

La diffusion à titre gracieux de la vidéo « *C'est quoi le harcèlement à l'école ? 1 Jour 1 Question* », réalisation et dessins : Jacques Azam, scénario : Norédine Benazdia © Milan Presse / France Télévisions, 2023, nous a été permise par autorisation écrite (Annexe 4).

RESULTATS

1. Flowchart

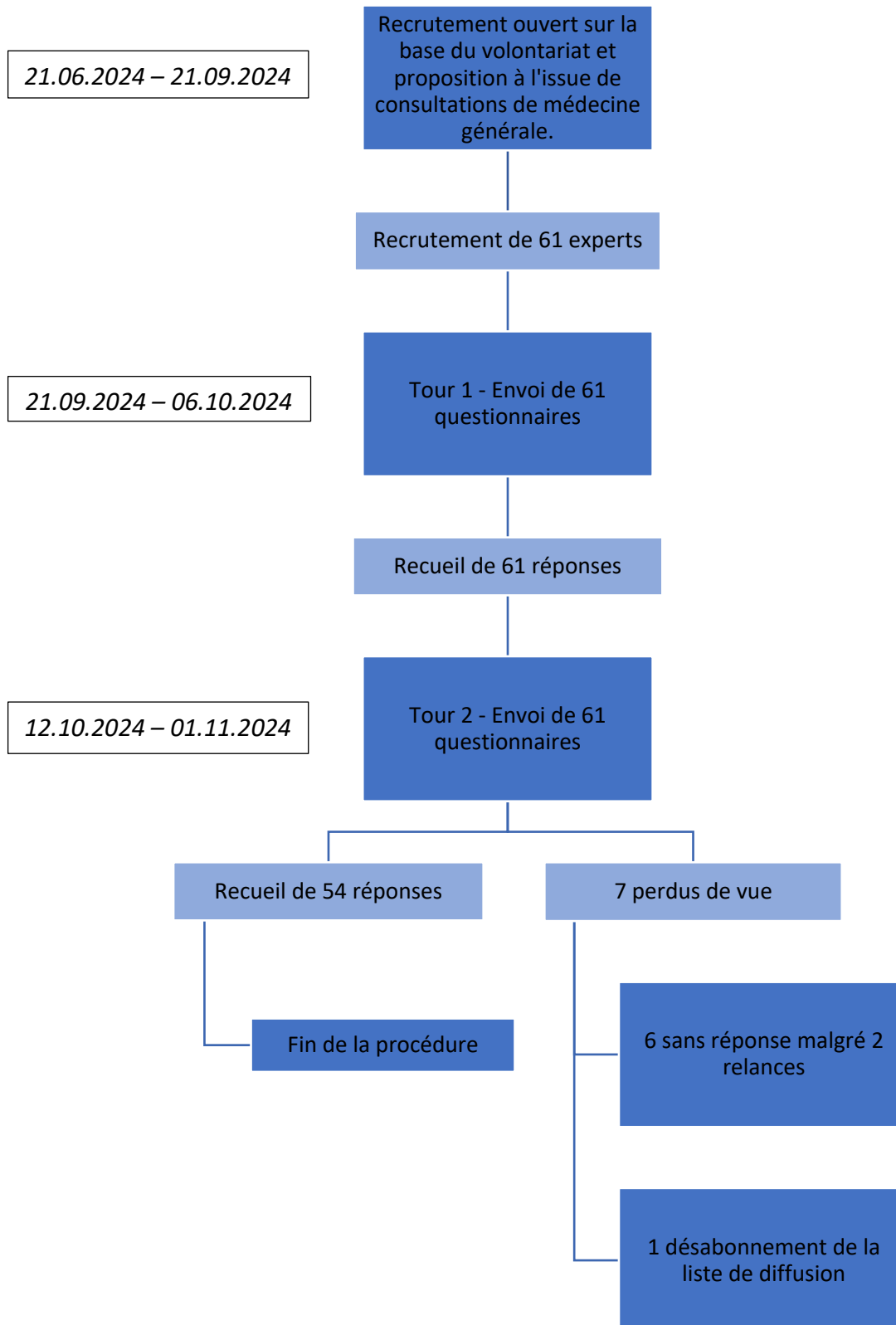


Figure 3 : Flowchart

2. Résultats du premier tour Delphi

Le premier questionnaire a été administré par mail aux experts le samedi 21 septembre 2024. Il leur était demandé de répondre autant que possible avant le samedi 28 septembre 2024.

Les 7 premiers jours de la ronde ont permis le recueil de 38 réponses. En l'absence de réponse, un premier rappel était envoyé au 7^{ème} jour puis un second au 14^{ème} jour. La ronde était clôturée le 15^{ème} jour soit le dimanche 06 octobre 2024.

100 % des 61 experts recrutés ont répondu à ce premier tour le rendant valide au sens des critères de validité choisis (minimum nécessaire de 80 % de répondants pour rendre un tour valide).

D'un point de vue populationnel ces 61 experts étaient répartis entre :

- 16,39 % d'écoliers
- 19,67 % de collégiens
- 19,67 % de lycéens
- 44,26 % de parents

Sur l'ensemble du tour nous avons obtenu en moyenne 32,32 % ($IC_{95\%}$: 20,58 % - 44,06 %) de réponses assorties d'un commentaire.

Les premières versions du feuillet d'information et du questionnaire sont disponibles en annexes 5 et 6.

A. Analyse quantitative

Pour mémoire, la première question du questionnaire ne donnait pas lieu à analyse car portait sur la déclaration d'appartenance à un sous-groupe d'experts (écoliers, collégiens, lycéens ou parents).

À l'issue de ce premier tour, l'ensemble des 14 autres assertions ont obtenu un consensus positif au sens de l'analyse des données. C'est-à-dire une médiane des réponses supérieure ou égale à 4 en l'absence de polarisation des réponses définie par un pourcentage de réponses strictement supérieur à 30 % à la fois dans les intervalles [1,2] et [4,5].

Pour autant, bien qu'entrant dans la définition du consensus positif, 6 assertions sur 14 comprenaient un pourcentage de réponses dans l'intervalle [4,5] inférieur à 85 %.

De plus, nous avons pu disposer sur l'ensemble de la ronde d'une moyenne de 32,32 % ($IC_{95\%}$: 20,58 % - 44,06 %) de réponses assorties d'un commentaire.

Enfin, en accord avec notre protocole, aucune assertion ne pouvait être validée au premier tour. Elles ont ainsi toutes été de nouveau soumises aux experts, modifiées ou non, à la ronde 2.

Les résultats quantitatifs agrégés de la première ronde sont disponibles ci-dessous :

Tableau 1 : Résultats quantitatifs agrégés de la première ronde

Élément	Médiane	% [1,2]	IC 95%		% [4,5]	IC 95%		% com.	IC 95%		Analyse
			Min	Max		Min	Max		Min	Max	
1 - Groupe	Pas d'analyse - Question sur le sous-groupe d'experts d'appartenance										
2 - Format	4	9,84%	2,37%	17,31%	77,05%	66,50%	87,60%	42,62%	30,21%	55,03%	CP
3 - Style	4	3,28%	0,00%	7,75%	77,05%	66,50%	87,60%	39,34%	27,08%	51,60%	CP
4 - Polices	5	0,00%	0,00%	0,00%	90,16%	82,69%	97,63%	34,43%	22,51%	46,35%	CP
5 - Tutoiement	5	3,28%	0,00%	7,75%	96,72%	92,25%	100,00%	36,07%	24,02%	48,12%	CP
6 - Inclusif	5	13,11%	4,64%	21,58%	70,49%	59,04%	81,94%	27,87%	16,62%	39,12%	CP
7 - QR Code	5	8,20%	1,31%	15,09%	81,97%	72,32%	91,62%	36,07%	24,02%	48,12%	CP
8 - Titre	5	0,00%	0,00%	0,00%	83,61%	74,32%	92,90%	31,15%	19,53%	42,77%	CP
9 - Vidéo	5	0,00%	0,00%	0,00%	93,44%	87,23%	99,65%	26,23%	15,19%	37,27%	CP
10 - HM	5	3,28%	0,00%	7,75%	91,80%	84,91%	98,69%	40,98%	28,64%	53,32%	CP
11 - N° contacts	5	1,64%	0,00%	4,83%	93,44%	87,23%	99,65%	31,15%	19,53%	42,77%	CP
12 - Parents	5	3,28%	0,00%	7,75%	93,44%	87,23%	99,65%	22,95%	12,40%	33,50%	CP
13 - Jugement et SM	5	4,92%	0,00%	10,35%	85,25%	76,35%	94,15%	31,15%	19,53%	42,77%	CP
14 - Psy	5	4,92%	0,00%	10,35%	78,69%	68,41%	88,97%	27,87%	16,62%	39,12%	CP
15 - Écoute	5	3,28%	0,00%	7,75%	90,16%	82,69%	97,63%	24,59%	13,78%	35,40%	CP
						Moyenne		32,32%	20,58%	44,06%	

% [1,2] = % de réponses dans l'intervalle [1,2]
% [4,5] = % de réponses dans l'intervalle [4,5]
% com. = % de répondants ayant inscrit un commentaire
IC 95% = Intervalle de confiance à 95%
CP = consensus positif
Si % de réponses dans l'intervalle [4,5] < 85%

n = 61 pour l'ensemble des résultats du tour 1

B. Analyse qualitative

Les commentaires ont été analysés sur leur pertinence et/ou redondance, cette analyse a conduit aux modifications suivantes :

a. Format

Observations issues de l'analyse qualitative :

À propos du format, 10 commentaires sur 26 étaient en demande d'un format plus ludique, sortant de l'ordinaire et pouvant se glisser dans une poche.

Actions entreprises :

Nous avons modifié la taille du document en faveur d'un format A5.

b. Style (couleurs, dessins, pictogrammes)

Observations issues de l'analyse qualitative :

À propos des couleurs, dessins et pictogrammes, 10 commentaires sur 24 convergeaient vers un choix de couleurs plus gaies et vives. Par ailleurs il nous a été demandé l'ajout de dessins et pictogrammes évoquant le harcèlement scolaire.

Actions entreprises :

Nous avons modifié la couleur dominante du feuillet d'information en faveur de la couleur verte.

c. Polices

Observations issues de l'analyse qualitative :

À propos des polices, 13 commentaires sur 21 évoquaient le manque de lisibilité dû à la taille des caractères. Par ailleurs, 3 commentaires sur 21 demandaient une modification de la casse des phrases d'accroche.

Actions entreprises :

Nous avons majoré la taille des caractères notamment au verso et de la partie « Numéros utiles » et modifié la casse des phrases d'accroche avec l'abandon du tout majuscule.

d. Écriture inclusive

Observations issues de l'analyse qualitative :

À propos de l'écriture inclusive 9 commentaires sur 17 étaient en faveur d'un abandon, 5 commentaires sur ces 9 évoquaient comme raison principale le fait qu'elle n'était pas tant inclusive qu'elle excluait bien des enfants en difficulté avec la lecture (en situation de dyslexie par exemple).

Actions entreprises :

Le choix a donc été fait de proposer la formulation « un ou une » et de supprimer les points médians.

e. QR Code

Observations issues de l'analyse qualitative :

La moitié des commentaires (11 sur 22) étaient en demande de l'ajout du lien URL en plus du QR Code.

Actions entreprises :

Nous avons fait l'ajout en pied de page.

f. Titre

Observations issues de l'analyse qualitative :

À propos du titre, le graphisme du point d'interrogation a été critiqué dans 6 commentaires sur 19 comme non compris ou non apprécié.

Actions entreprises :

Nous avons modifié le graphisme du point d'interrogation en accord avec les avis.

g. Numéros utiles

Observations issues de l'analyse qualitative :

Concernant la partie basse du feuillet d'information comportant les numéros utiles, 14 commentaires sur 19 étaient élogieux. Cependant un commentaire demandait une clarification sur le corps de métier avec lequel nous invitons à prendre rendez-vous et un autre évoquait la possibilité d'une phrase d'introduction à cette partie du document.

Enfin, nous retrouvons 3 commentaires relatifs à la taille des caractères déjà abordée plus haut.

Actions entreprises :

Nous avons précisé le corps de métier en ajoutant les termes : « avec ton médecin », nous avons adjoint le terme « sociaux » après « réseaux » et nous avons ajouté la phrase d'introduction suivante : « Si tu en ressens le besoin, tu peux en parler à un adulte de confiance ».

h. Première phrase d'accroche

Observations issues de l'analyse qualitative :

3 commentaires sur les 14 relatifs à cette question nous proposaient une modification du terme « parents » pour un terme plus générique.

Par ailleurs, nous avons cherché une formulation non genrée pour s'astreindre de l'écriture inclusive comme vu en amont.

Actions entreprises :

Nous avons modifié la phrase en faveur de « Avec ou sans tes proches ».

Nous avons relégué cette phrase au deuxième rang en accord avec les commentaires sur la quatrième phrase d'accroche.

i. Deuxième phrase d'accroche

Observations issues de l'analyse qualitative :

À propos de la deuxième phrase d'accroche, 8 commentaires sur 19 la trouvaient trop complexe.

Actions entreprises :

Nous avons scindé l'assertion en 2 phrases distinctes à savoir :

« Tu peux tout dire, sans jugement » et « Tant que tu es en sécurité, ça reste entre nous ».

Nous avons relégué cette phrase au troisième rang en accord avec les commentaires sur la quatrième phrase d'accroche.

j. Troisième phrase d'accroche

Observations issues de l'analyse qualitative :

À l'instar de la phrase précédente elle a été jugée trop complexe pour 7 commentaires sur 17.

Le terme « consentement » n'a pas été compris par 2 experts.

Actions entreprises :

Nous avons proposé la formulation suivante : « Si tu es d'accord, nous pourrions discuter de demander l'aide d'un ou d'une psychologue ».

De plus, cette phrase a été reléguée au cinquième rang en accord avec les commentaires sur la quatrième phrase d'accroche.

k. Quatrième phrase d'accroche

Observations issues de l'analyse qualitative :

4 commentaires sur 15 proposaient de rajouter le pronom personnel « tu » en début de phrase.

2 experts auraient souhaité voir cette phrase en première position.

Actions entreprises :

Cette phrase a été reformulée comme telle : « T'écouter, c'est mon métier ».

Enfin, nous avons proposé cette phrase comme première phrase d'accroche occasionnant ainsi le décalage des phrases suivantes.

L'ensemble des commentaires du premier tour sont disponibles en annexe 7.

C. Préparation de la deuxième ronde Delphi

À l'issue de l'analyse des résultats, les modifications du feuillet d'information ont été demandées à Monsieur Julien Bonnet, graphiste.

À propos du questionnaire, ce dernier a été légèrement remanié par rapport au premier tour autant dans sa structure que dans son contenu.

Dès lors qu'une partie du feuillet d'information avait nécessité des modifications, ces dernières étaient clairement exposées aux experts, en parallèle des questions, directement au sein du questionnaire.

La formulation de la question sur l'écriture inclusive a été modifiée dans la mesure où les points médians ont été supprimés entre le premier et le deuxième tour.

La division de la deuxième phrase d'accroche en deux phrases distinctes a nécessité l'ajout d'une question afin de conserver un rapport d'une question par phrase d'accroche. Cet ajout a porté le nombre total de questions pour le deuxième tour à 16.

Le mail d'invitation pour le deuxième tour a été envoyé le 12 octobre 2024.

3. Résultats du deuxième tour Delphi

Le deuxième questionnaire a été administré par mail aux experts le samedi 12 octobre 2024. Il leur était demandé de répondre autant que possible avant le samedi 19 octobre 2024.

Les 7 premiers jours de la ronde ont permis le recueil de 39 réponses.

En l'absence de réponse, un premier rappel était envoyé au 7^{ème} jour puis un second au 14^{ème} jour. La ronde a été clôturée le 20^{ème} jour soit le vendredi 01 novembre 2024.

En effet, cette ronde ayant eu lieu pendant les vacances scolaires, plusieurs familles nous ont fait part du fait que leur enfant était ponctuellement en garde chez un autre parent.

Nous avons prolongé la ronde de quelques jours pour permettre aux familles qui l'avaient formulé de pouvoir répondre.

54 des 61 experts (88,52 %) recrutés ont répondu à ce deuxième tour le rendant valide au sens des critères de validité choisis (minimum nécessaire de 80 % de répondants soit 49 personnes).

D'un point de vue populationnel ces 54 experts étaient répartis entre :

- 12,96 % d'écoliers
- 20,37 % de collégiens
- 20,37 % de lycéens
- 46,30 % de parents

Sur l'ensemble du tour nous avons obtenu en moyenne 22,59 % ($IC_{95\%}$: 11,44 % - 33,75 %) de réponses assorties d'un commentaire.

Les deuxièmes versions du feuillet d'information et du questionnaire sont disponibles en annexes 8 et 9.

A. Analyse quantitative

De la même manière qu'au premier tour, la première question ne donnait pas lieu à analyse puisque portant sur la déclaration d'appartenance à un sous-groupe d'experts.

La suite du questionnaire était composée de 15 questions soit une de plus qu'au premier tour devant la scission de l'une des phrases d'accroche et la création en conséquence d'une question supplémentaire.

À l'issue de ce second tour, toutes les assertions ont à nouveau obtenu un consensus positif. En effet, l'ensemble des médianes ont été portées à 5 et aucune question n'a vu la répartition de ses réponses être polarisée.

Par ailleurs, aucune assertion, contre 6 au premier tour, n'a obtenu moins de 85% de réponses dans l'intervalle [4,5].

Les résultats quantitatifs agrégés de la deuxième ronde sont disponibles ci-dessous :

Tableau 2 : Résultats quantitatifs agrégés de la deuxième ronde

Élément	Médiane	% [1,2]	IC 95%		% [4,5]	IC 95%		% com.	IC 95%		Analyse
			Min	Max		Min	Max		Min	Max	
1 - Groupe	Pas d'analyse - Question sur le sous-groupe d'experts d'appartenance										
2 - Format	5	3,70%	0,00%	8,73%	87,04%	78,08%	96,00%	29,63%	17,45%	41,81%	CP
3 - Style	5	3,70%	0,00%	8,73%	88,89%	80,51%	97,27%	42,59%	29,40%	55,78%	CP
4 - Polices	5	1,85%	0,00%	5,44%	88,89%	80,51%	97,27%	25,93%	14,24%	37,62%	CP
5 - Tutoiement	5	0,00%	0,00%	0,00%	98,15%	94,56%	100,00%	22,22%	11,13%	33,31%	CP
6 - Inclusif	5	1,85%	0,00%	5,44%	92,59%	85,60%	99,58%	20,37%	9,63%	31,11%	CP
7 - QR Code	5	0,00%	0,00%	0,00%	98,15%	94,56%	100,00%	27,78%	15,83%	39,73%	CP
8 - Titre	5	1,85%	0,00%	5,44%	94,44%	88,33%	100,00%	16,67%	6,73%	26,61%	CP
9 - Vidéo	5	0,00%	0,00%	0,00%	96,30%	91,27%	100,00%	20,37%	9,63%	31,11%	CP
10 - HM	5	0,00%	0,00%	0,00%	94,44%	88,33%	100,00%	18,52%	8,16%	28,88%	CP
11 - N° contacts	5	0,00%	0,00%	0,00%	96,30%	91,27%	100,00%	16,67%	6,73%	26,61%	CP
12 - Parents	5	1,85%	0,00%	5,44%	98,15%	94,56%	100,00%	18,52%	8,16%	28,88%	CP
13 puis 13a et 13b - Jugement et SM	5	0,00%	0,00%	0,00%	96,30%	91,27%	100,00%	11,11%	2,73%	19,49%	CP
	5	7,41%	0,42%	14,40%	88,89%	80,51%	97,27%	24,07%	12,67%	35,47%	CP
14 - Psy	5	3,70%	0,00%	8,73%	90,74%	83,01%	98,47%	24,07%	12,67%	35,47%	CP
15 - Écoute	5	0,00%	0,00%	0,00%	94,44%	88,33%	100,00%	20,37%	9,63%	31,11%	CP
						Moyenne		22,59%	11,44%	33,75%	

% [1,2] = % de réponses dans l'intervalle [1,2]
% [4,5] = % de réponses dans l'intervalle [4,5]
% com. = % de répondants ayant inscrit un commentaire
IC 95% = Intervalle de confiance à 95%
CP = consensus positif
Si % de réponses dans l'intervalle [4,5] < 85%

n = 54 pour l'ensemble des résultats du tour 2

Il a été décidé à l'issue de ce deuxième tour de clôturer la ronde Delphi en accord avec notre protocole de fin de procédure.

Ainsi, aucune analyse qualitative n'a été engagée.

L'ensemble des commentaires du second tour sont néanmoins disponibles en annexe 10.

4. Résultats exploratoires

Nous avons pu comparer les résultats obtenus entre le premier et le deuxième tour pour 13 assertions sur les 16 présentes au second tour (la première question ne donnant pas lieu à une analyse quantitative et la question 13 ayant été modifiée au deuxième tour pour donner les questions 13a et 13b n'ont pas pu être comparées).

Concernant les reformulations effectuées entre les tours 1 et 2, nous notons :

- Une diminution du pourcentage de réponses dans l'intervalle [1,2] pour 7 assertions sur les 10 reformulées et significative pour l'une d'entre elles (les 3 autres accusant une augmentation non significative).
- Une augmentation du pourcentage de réponses dans l'intervalle [4,5] pour 9 assertions sur les 10 reformulées et significatives pour 3 d'entre elles (la dernière accusant une diminution non significative).
- Une majoration de 4 à 5 des médianes des 2 assertions n'ayant pas obtenu une médiane de 5 au premier tour et une stagnation du reste des médianes à 5.

Concernant les 3 éléments non reformulés à l'issue du premier tour, ils ont tous connu :

- Une diminution ou stagnation non significative du pourcentage de réponses dans l'intervalle [1,2].
- Une augmentation non significative du pourcentage de réponses dans l'intervalle [4,5].

Le tableau 3 et la figure 4 présentent la comparaison des résultats entre les tours 1 et 2 et sont disponibles ci-dessous :

Tableau 3 : Résultats exploratoires de comparaison des statistiques descriptives des premier et second tours

Élément	RF après T1 ?	Médiane	[1,2]	[4,5]
1 - Groupe	Pas d'analyse - Question sur le sous-groupe d'experts d'appartenance			
2 - Format	Oui	↑ 1	↓ -6,14	↑ 9,99
3 - Style	Oui	↑ 1	↑ 0,43	↑ 11,84
4 - Polices	Oui	=	↑ 1,85	↓ -1,28
5 - Tutoiement	Non	=	↓ -3,28	↑ 1,43
6 - Inclusif	Oui	=	↓ -11,26	↑ 22,10
7 - QR Code	Oui	=	↓ -8,20	↑ 16,18
8 - Titre	Oui	=	↑ 1,85	↑ 10,84
9 - Vidéo	Non	=	=	↑ 2,85
10 - HM	Non	=	↓ -3,28	↑ 2,64
11 - N° contacts	Oui	=	↓ -1,64	↑ 2,85
12 - Parents	Oui	=	↓ -1,43	↑ 4,71
13 puis 13a et 13b - Jugement et SM	Oui	Pas de comparaison possible - création de questions		
	Oui			
14 - Psy	Oui	=	↓ -1,21	↑ 12,05
15 - Écoute	Oui	=	↓ -3,28	↑ 4,28

RF après T1 ? = Y'a-t-il eu une reformulation de l'élément entre le tour 1 et le tour 2 ?
Médiane = variation en points des médianes entre le tour 1 et 2
[1,2] = variation en points du nombre de réponses dans l'intervalle [1,2]
[4,5] = variation en points du nombre de réponses dans l'intervalle [4,5]
Le signe = représente la stabilité
Si la différence est statistiquement significative
↑ Augmentation entre les tours 1 et 2
↓ Diminution entre les tours 1 et 2

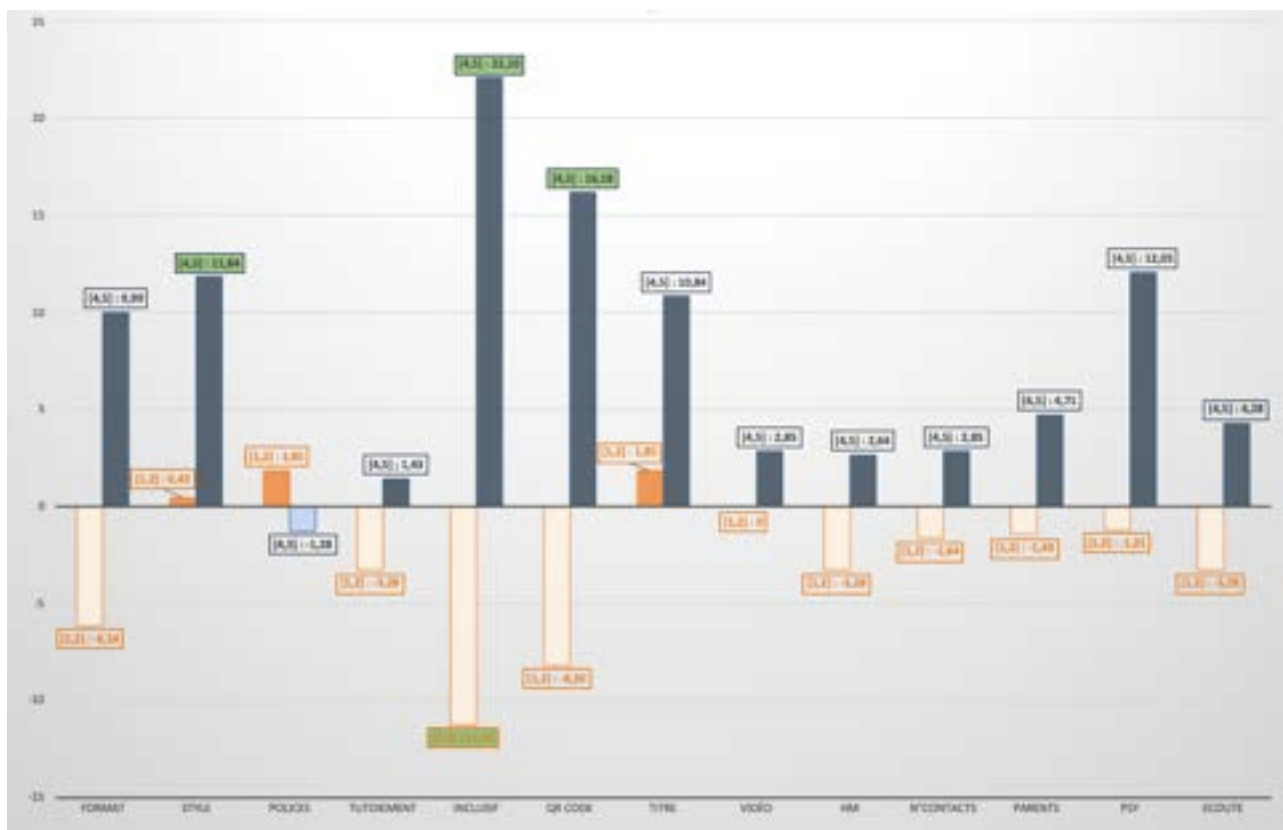


Figure 4 : Histogramme représentatif des différences en points des pourcentages de réponses dans les intervalles [1,2] et [4,5] entre les premier et second tours (les différences significatives sont représentées en vert).

L'ensemble des tableaux de contingence et des tests de McNemar sont disponibles en annexe 11.

5. Résultats finaux

Toutes les assertions ont été validées par consensus à l'issue du second tour.

Tableau 4 : Résultats des analyses de validation sur l'ensemble des tours

Élément	Tour 1	Inter tour 1	Tour 2	Inter tour 2
1 - Groupe	Pas d'analyse - Question sur le sous-groupe d'experts d'appartenance			
2 - Format	CP	RF	CP	VC
3 - Style	CP	RF	CP	VC
4 - Polices	CP	RF	CP	VC
5 - Tutoiement	CP	Pas de RF	CP	VC
6 - Inclusif	CP	RF	CP	VC
7 - QR Code	CP	RF	CP	VC
8 - Titre	CP	RF	CP	VC
9 - Vidéo	CP	Pas de RF	CP	VC
10 - HM	CP	Pas de RF	CP	VC
11 - N° contacts	CP	RF	CP	VC
12 - Parents	CP	RF	CP	VC
13 puis 13a et 13b - Jugement et SM	CP	RF	CP	VC
		RF	CP	VC
14 - Psy	CP	RF	CP	VC
15 - Écoute	CP	RF	CP	VC

CP = consensus positif	RF = reformulation	VC = validation par consensus
CN = consensus négatif	Pas de RF = pas de reformulation	VS = validation par stabilité
INC = incertitude		

DISCUSSION

Cette étude a permis de répondre à notre hypothèse principale, à savoir la validation d'un feuillet d'information patient proposant des éléments d'aide à l'identification du médecin généraliste comme une personne-ressource à même de se voir confier des situations de harcèlement scolaire. Ce feuillet d'information a été pensé à partir des constats de la bibliographie et nous avons eu recours, pour sa validation, à une méthode de recherche de consensus de type ronde Delphi composée pour population experte d'un panel d'enfants et d'adultes. La validation a été permise en deux tours moyennant des ajustements et modifications du feuillet d'information depuis sa version initiale jusqu'à sa version finale validée.

Ce travail s'appuie sur une méthodologie déjà éprouvée auprès de populations pédiatriques et se veut novateur par la proposition d'un outil concret d'aide à l'identification du médecin généraliste comme personne-ressource utilisable facilement et à moindre coût en population générale [29].

1. Concernant la méthode

A. Son choix

Un consensus peut se définir comme un accord général exprimé parmi les membres d'un groupe [21].

À l'instar de la démocratie il suit l'avis du plus grand nombre sans rendre discriminantes les opinions extrêmes et sans chercher l'unanimité bien que chaque participant soit libre d'exprimer pleinement son opinion.

Les méthodes de consensus permettent de rendre un résultat qui ne fasse assurément pas l'objet d'une opposition formelle sans que ce dernier ne soit pour autant un reflet de l'unanimité.

Plusieurs méthodes de consensus permettent de produire des données quantitatives à partir d'une approche qualitative, à savoir : la procédure Delphi, la technique du groupe nominal et la méthode Research AND Development Corporation / Université de Californie à Los Angeles (RAND/UCLA) [20].

La méthode du groupe nominal nécessite la réunion de l'ensemble des experts en un ou plusieurs groupes pouvant aller jusqu'à 10 ou 15 personnes.

Les échanges au sein de cet événement se font au maximum entre l'animateur et chaque expert de manière individuelle en limitant autant que possible les discussions et critiques entre experts [20 ; 21].

La méthode RAND/UCLA reprend une association d'éléments de la méthode du groupe nominal en prévoyant également la réunion des experts. Les échanges sont ici précédés d'un travail de sélection des thèmes et sujets de discussion par les promoteurs et les experts puis d'une analyse en sous-groupes avec production à l'issue d'une synthèse argumentaire soumise par la suite à l'ensemble du groupe via une procédure semblable à celle de la méthode Delphi.

Enfin, les experts sont réunis une troisième fois pour validation du document final [21].

De par la logistique qu'aurait imposé la réunion d'enfants en un même lieu pour un temps long et les contraintes précédemment exposées à la tenue des échanges, nous avons jugé ces méthodes non exploitables pour notre étude.

B. Forces et limites

Tout d'abord, le choix d'une méthode de consensus validée par un groupe, et non par un expert isolé, nous a semblé primordial car apportant un niveau de preuve supérieur selon les principes de la médecine factuelle [20].

On reconnaît, ensuite, plusieurs avantages à la méthode Delphi et notamment son accessibilité économique. En effet, notre choix s'étant porté sur l'administration électronique des questionnaires, nous n'avons pas eu à assumer de coût financier pour leur diffusion. De plus, l'absence de réunion des experts clos la nécessité de recourir à la location d'un espace.

L'absence de rencontre physique des experts connaît également l'avantage de les protéger de la levée d'anonymat, de préserver l'authenticité de leurs réponses et de s'affranchir du risque de leader d'opinion ou la prise de position plus affirmée d'un ou plusieurs membres du groupe aux dépens d'avis minoritaires ou de ceux d'experts moins susceptibles de se voir attribuer une position de leader, à l'instar d'un enfant par exemple.

L'absence de rencontre induit forcément une absence de débats entre participants, partiellement compensée au deuxième tour par la présentation et la justification aux experts, au sein du questionnaire, des modifications effectuées.

Néanmoins, nous retenons certaines limites au choix de la méthode, à commencer par un biais potentiel de confirmation lié à l'inclusion d'enfants et de leurs parents et l'incitation donnée aux écoliers et collégiens de répondre aux questions avec l'aide d'un proche.

En effet, les échanges qu'ont pu avoir les participants au sein d'une même famille à la complétion des questionnaires n'ont pu être contrôlés par les promoteurs et il se peut que les enfants ayant participé avec leurs parents aient été plus enclins à suivre l'avis de ces derniers.

De plus, bien que se référant à une définition validée des conditions que doit réunir un groupe de participants pour être définis comme experts, le choix de faire appel à des experts d'âge et de maturité différents, répondant tous au même questionnaire a pu générer un biais de sélection [20].

Bien que cette méthode soit plus volontiers utilisée auprès de populations composées d'adultes, nous pouvons citer une étude de E.Howarth et al., publiée en 2019 dans le *BMJ Open*, qui ont étudié grâce à une méthode Delphi les caractéristiques des services de santé mentale des enfants et adolescents de l'Est de l'Angleterre. Elle incluait dans les meilleures séries 29 enfants âgés en moyenne de 14,09 années [29].

2. Concernant la réalisation du questionnaire

Le questionnaire initial d'une ronde Delphi peut être élaboré à partir de l'opinion des participants, d'une revue de la littérature ou bien de l'opinion des organisateurs [20].

Notre premier questionnaire est issu du point de vue des promoteurs en prenant en compte les caractéristiques inhérentes à notre population d'experts et en particulier à la distribution des âges.

Aucune question ne portait sur le contenu de la vidéo ou de l'échelle de niveaux, ces deux œuvres ne nous appartenant pas elles n'auraient pas pu être intrinsèquement modifiées en fonction des réponses des experts.

Le choix d'un questionnaire court composé d'une quinzaine de questions répond aux recommandations générales sur la réalisation d'un questionnaire afin de maximiser le taux de réponses complètes et ce d'autant plus dans une population composée d'enfants [30]. La totalité des questions portant sur le feuillet d'information étaient des questions semi-fermées avec modalité de réponse obligatoire par une échelle de Likert éventuellement assortie d'un commentaire.

L'échelle de Likert est une méthode d'évaluation, par exemple d'opinions, proposant un spectre de réponses prédéfini allant d'un extrême négatif à un extrême positif.

Nous avons choisi une échelle de Likert en 5 points, au lieu des 9 retenus par la RAND Corporation, toujours dans l'objectif de simplification du processus de réponse.

Il était précisé aux experts que la note de 1/5 était la plus basse et celle de 5/5 la plus haute. Pour autant il n'a pas été donné de qualificatifs ou de traductions littérales aux notations numériques afin de ne pas intervenir dans l'interprétation personnelle du niveau d'accord des experts vis à vis de chaque question.

Sur proposition du comité d'éthique nous avons assorti chacune des questions d'un encart « Aide » s'affichant systématiquement quel que soit le profil de l'expert.

Cette partie invitait les écoliers et les collégiens à répondre au questionnaire avec l'aide d'un proche et proposait des *addendas* à la question principale afin d'accompagner la réflexion.

Sans se substituer aux questions, ces aides avaient pour vocation de développer ou de traduire dans un langage simplifié certains termes ou notions.

Afin de minimiser les incompréhensions, et dès que cela était pertinent, chaque question était accompagnée d'un zoom du feuillet d'information centré sur la zone ou phrase à analyser.

Par ailleurs, nous avons choisi de ne pas présenter de résultats chiffrés ou d'analyse de résultats entre les tours afin de ne pas surcharger le message et de rester autant que possible adapté à notre population.

Lors du second tour, nous avons néanmoins fait apparaître au sein du questionnaire les modifications effectuées sur le feuillet d'information et il a été précisé aux experts par mail que les modifications retenues l'avaient été à partir de leurs commentaires à la ronde précédente.

3. Concernant la sélection des experts

Nous avons eu à cœur d'interroger et de recueillir l'avis des personnes les plus susceptibles, à terme, de se saisir de notre outil s'il venait à être validé.

Ces critères devaient donc logiquement inclure la notion de scolarité. Pour autant il nous a semblé devoir définir un âge seuil de participation afin qu'un seul et même questionnaire soit clair et accessible à l'ensemble des experts sans différenciation de leur âge, maturité ou niveau de connaissance. Le choix de la classe de CE2 comme âge plancher s'est fait par miroir de l'enquête nationale de novembre 2023 réalisée par la DEPP à la demande du Ministère de l'Éducation Nationale [7].

Dans la même optique, il nous a semblé important d'inclure également les parents de ces enfants, bien souvent eux-mêmes personnes-ressources des situations de harcèlement scolaire et tout aussi susceptibles de se saisir du feuillet d'information chez leur médecin généraliste.

Le recrutement d'un plus grand nombre d'experts que le minimum fréquemment retrouvé de 15, a permis de prendre en compte le risque de perdus de vus et de fin précoce de la procédure. Ainsi, une perte supérieure à 20 % d'experts sur l'ensemble des 61 recrutés, rendant la ronde invalide, correspondait à une perte supérieure ou égale à 13 experts.

Il a pu exister un biais de sélection des experts du fait d'un recrutement essentiellement unicentrique et constitué d'une patientèle potentiellement déjà sensibilisée à la question du harcèlement scolaire.

4. Concernant la sélection des critères d'analyse et de validation

Les critères d'analyse et de validation de propositions par la méthode Delphi ne sont pas clairement établis.

Dans leur travail S.Keeney et al. évoquent le fait que le seuil de validation d'un item doit être choisi en fonction de l'importance donnée à l'item [31]. Aussi, bien qu'un seuil de 100 % d'accords soit difficilement atteignable il paraît compliqué pour un promoteur de définir différemment sa vision du consensus lorsqu'il est question de « vie ou de mort », là où une définition proposant 51% d'accords semble cohérente si le questionnement porte sur « la sélection de nouvelles tenues de travail » par exemple.

A. À propos des critères d'analyse

La RAND Corporation propose, pour une échelle de Likert de 1 à 9, un seuil de consensus en cas de score médian $\geq 7/9$ en l'absence de désaccord. Elle définit par ailleurs le désaccord comme une répartition de plus de 30 % des scores individuels dans l'intervalle [1,3] et plus de 30 % dans l'intervalle [6,9]. L'accord étant défini par l'absence de désaccord [20].

D'autres travaux introduisent les notions de consensus négatif, en opposition au consensus positif, et de proposition jugée incertaine en cas de médiane des scores individuels comprise entre les seuils de consensus négatif et positif [19 ; 23 ; 25 ; 26 ; 27].

Ainsi, le choix de nos critères d'analyse s'est fait de manière composite à partir des recommandations consensuelles, quand elles existaient, et des expériences fournies par d'autres travaux de recherche lorsque leur usage était exportable à notre étude.

Concernant la définition d'un consensus positif, nous nous sommes appuyés sur la proposition de la RAND Corporation à savoir une note médiane des scores individuels $\geq 7/9$ en extrapolant ce seuil à une échelle de Likert en 5 points. Notre définition du consensus positif était alors une note médiane des scores individuels $\geq 4/5$ (note médiane $\geq 80,0\%$ de la note maximale là où la RAND Corporation propose une note médiane $\geq 77,8\%$ de la note maximale) en l'absence de polarisation des réponses [20].

Nous avons choisi de définir un consensus négatif en miroir par rapport au consensus positif à savoir en cas de note médiane des scores individuels $\leq 2/5$ en l'absence de polarisation des réponses.

La définition de la polarisation a été calquée sur la définition du désaccord de la RAND Corporation et extrapolée ici encore à une échelle de Likert en 5 points à savoir une répartition des scores individuels comprenant un pourcentage $> 30\%$ dans l'intervalle [1,2] et un pourcentage $> 30\%$ dans l'intervalle [4,5] [20].

Enfin, nous basant sur d'autres travaux de recherche nous avons choisi de parler d'incertitude en cas de note médiane des scores individuels de 3 ou en cas de polarisation des réponses [19 ; 23 ; 27].

B. À propos des critères de validation

En nous basant sur d'autres thèses d'exercice en médecine générale, une proposition pouvait être validée par consensus, validée par stabilité ou reformulée. À l'issue du deuxième tour, une proposition validée était retirée des questionnaires suivants [23 ; 27].

Les assertions étaient reformulées, en fonction des commentaires écrits des experts, de manière systématique en cas de consensus négatif et de manière optionnelle, à l'appréciation du promoteur, en cas d'incertitude ou de consensus positif.

Afin de maximiser la validité interne de notre étude nous avons choisi de ne permettre à aucune assertion d'être validée et supprimée dès le premier tour. Aussi, quelles qu'aient été l'analyse et l'éventuelle validation d'une assertion au premier tour, elle était systématiquement reproposée au deuxième tour, inchangée ou reformulée.

Ce choix de ne permettre la validation qu'à partir du deuxième tour permettait aux experts de modifier ou de maintenir leurs évaluations en fonction de l'avis général du tour précédent, selon la notion de rétroaction des données. De plus, cela nous a permis de nous prémunir du risque de fin précoce de l'étude dans l'hypothèse où toutes les assertions auraient été validées dès le premier tour, la méthode par ronde Delphi étant par définition une méthode itérative comportant au minimum 2 tours.

5. Concernant les résultats

A. Au premier tour

Outre l'obtention pour la totalité des questions d'une médiane supérieure ou égale à 4 il n'a jamais été observé de proportion supérieure à 30 %, intervalles de confiance compris, dans les intervalles [1,2] rendant l'analyse en consensus positif d'autant plus sûre.

À l'issue de cette première ronde, aucune des assertions n'a eu à être obligatoirement remaniée aux yeux du protocole.

Pour autant, nous avons eu la volonté de prendre autant que possible en compte les commentaires en vue d'une reformulation, même en cas de consensus positif et surtout si le taux de réponses dans l'intervalle [4,5] était inférieur à 85%.

Le choix du seuil de 85% de réponses dans l'intervalle [4,5] n'a été qu'une aide à la décision afin de mieux identifier les propositions susceptibles de bénéficier d'une reformulation.

Concernant les reformulations, comme précisé dans la méthode, elles ont été le fait d'une décision collégiale entre promoteurs sans qu'une méthodologie précise d'analyse ne soit définie. Un biais de confirmation a pu exister dans la mesure où les commentaires avec lesquels les promoteurs étaient en accord ont pu être pris en compte de manière majoritaire.

Pour autant, la redondance d'un commentaire de la part de plusieurs experts était également un argument fort pour mener à une reformulation.

B. Résultats exploratoires

Concernant l'analyse exploratoire de comparaison des statistiques descriptives des premier et second tours, nous avons choisi d'exprimer l'évolution des pourcentages de réponses en nombre de points et non pas en pourcentages d'augmentation ou de diminution afin de ne pas surreprésenter les augmentations.

En effet, prenons une évolution pour un item donné de 1 % à 51 % entre le premier et le deuxième tour. Celle-ci correspond à une augmentation de 5000 %.

Pour autant, une évolution inverse de 51 % à 1 % entre les deux tours correspond à une diminution de 98 %.

Un mode de comparaison en points parlera lui d'une variation de 50 points dans les deux cas. De plus, certaines assertions n'ont obtenu aucune réponse dans une catégorie donnée au premier tour et au moins une réponse dans cette même catégorie au second tour rendant le mode de comparaison en pourcentage d'évolution mathématiquement infaisable pour ces assertions puisqu'il aurait nécessité une division par 0.

L'analyse statistique de significativité a été réalisée par un test de McNemar permettant de comparer des données appariées.

Ce test a nécessité de prendre en compte les perdus de vue. Nous avons pris la décision d'estimer leurs réponses à chaque question par la médiane. Cette décision a pu surestimer les réponses favorables et ainsi engendrer un biais d'attrition dans la mesure où la médiane au deuxième tour était de 5 pour l'ensemble des propositions.

La correction du risque de première espèce α par une méthode de Bonferroni a permis le contrôle de l'inflation du risque α due à la multiplicité des tests.

Enfin, bien que la tendance générale d'évolution des réponses entre les premier et second tours ait été en faveur d'une majoration des réponses dans l'intervalle [4,5] et d'une diminution dans l'intervalle [1,2], les résultats ne se sont avérés être significatifs que pour 4 catégories, toujours en faveur du bénéfice supposé des reformulations.

CONCLUSION

Reconnu comme une véritable problématique de santé publique, le harcèlement scolaire grève le parcours de centaines de milliers d'enfants.

Au vu des conséquences désastreuses tant physiques que psychologiques qu'il entraîne, son repérage précoce et sa prise en charge apparaissent comme une nécessité.

Alors que de nombreux programmes de prévention sont mis en place à l'école à mesure que se succèdent les gouvernements, le médecin généraliste apparaît comme un interlocuteur extra-scolaire légitime des enfants victimes de harcèlement à l'école.

Se basant sur plusieurs études récentes des obstacles au processus d'alliance entre un enfant victime de violence et son médecin généraliste, cette étude avait pour objectif de valider, par une méthode de recherche de consensus de type ronde Delphi, un document d'information patient visant à promouvoir l'identification du médecin généraliste comme personne-ressource à même de se voir confier des situations de harcèlement scolaire.

Après deux rondes, elle permet désormais de proposer un document d'information patient validé dont les enfants et leurs familles seront susceptibles de se saisir en salle d'attente ou sur proposition de leur médecin.

Construit de manière tripartite, il offre à ses lecteurs une définition vidéographique du phénomène de harcèlement scolaire, une méthode d'auto-évaluation des situations vécues à l'école afin d'aider l'enfant et sa famille à la reconnaissance de situations potentiellement problématiques et propose des éléments de clarification des rôles et compétences du médecin généraliste.

Conçu pour et avec l'aide d'enfants, ce document se distingue par son format simple, économique et reproductible tout en s'appuyant sur un visuel professionnel pensé par un graphiste de métier.

Outre les aspects informatifs, son format permet un usage autonome et complémentaire à une consultation spécialisée de médecine générale en plus de s'illustrer comme un potentiel objet transitionnel permettant l'abord du harcèlement scolaire en consultation.

Son usage en population générale sera grandement facilité par l'accompagnement de l'Union Régionale des Médecins Libéraux (URML) des Pays de la Loire qui assurera la diffusion du document sur le Kit Médical et le financement d'impressions professionnelles à tous les médecins libéraux des Pays de la Loire qui souhaiteraient s'en équiper pour leur patientèle.

Ce travail de recherche ouvre la voie à d'autres projets comme l'évaluation de l'efficacité du document d'information en population générale et l'étude de son impact sur la relation entre le médecin généraliste et son patient face au harcèlement scolaire.

BIBLIOGRAPHIE

1. Olweus D. Bullying at school : What we know and what we can do. 1993.
2. Catheline N. Le harcèlement scolaire. Humensis. 2015.
3. Bellon J-Pierre, Gardette B. Le rôle des pairs dans la constitution du harcèlement scolaire. Diversité. 2010.
4. Ministère de l'Éducation Nationale. [Cité 25 nov 2024]. Refuser l'oppression quotidienne : la prévention du harcèlement à l'École - Rapport d'Éric Debarbieux. Disponible sur : <https://www.education.gouv.fr/refuser-l-oppression-quotidienne-la-prevention-du-harcelement-l-ecole-rapport-d-eric-debarbieux-2144>.
5. Debarbieux E. Les dix commandements contre la violence à l'école. Odile Jacob. 2008.
6. OECD. 2023 [cité 7 janv 2025]. PISA 2022 Results (Volume I and II) - Country Notes : France. Disponible sur : https://www.oecd.org/en/publications/pisa-2022-results-volume-i-and-ii-country-notes_ed6fbcc5-en/france_8008535b-en.html.
7. Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse. [Cité 13 févr 2024]. Premiers résultats statistiques de l'Enquête harcèlement 2023. Disponible sur : <https://www.education.gouv.fr/premiers-resultats-statistiques-de-l-enquete-harcelement-2023-380517>
8. Piquet E, Marmion JF, Blandin C. Manuel de survie face aux harceleurs. Les Arènes. 2024.
9. Moore SE, Norman RE, Suetani S, Thomas HJ, Sly PD, Scott JG. Consequences of bullying victimization in childhood and adolescence : A systematic review and meta-analysis. World J Psychiatry. 22 mars 2017.
10. Senden M, Galand B. Comment réagir face à une situation de harcèlement à l'école ? Une synthèse de la littérature. Pratiques Psychologiques. 1 déc 2021.
11. Karpman SB. Fairy tales and script drama analysis. Disponible sur : <https://karpmandramatriangle.com>.
12. Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. [Cité 7 janv 2025]. Politique de lutte contre le harcèlement à l'École. Disponible sur : <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcelement/politique-de-lutte-contre-le-harcelement-l-ecole-289530>.
13. Mallet C. Le médecin généraliste, une personne-ressource insoupçonnée dans les situations de harcèlement scolaire. Université de Lille. 2023. [Cité 9 janv 2024]. Disponible sur : https://pepite-depot.univ-lille.fr/RESTREINT/Th_Medecine/2023/2023ULILM142.pdf.

14. Horcholle L. Le vécu des adolescents victimes de harcèlement scolaire et leurs attentes vis-à-vis du médecin généraliste : à partir d'une étude qualitative auprès de 12 adolescents rhônalpins. Université Claude Bernard. 2016.
15. Flipo J. Repérage systématique des victimes de harcèlement scolaire par les médecins généralistes. Université de Lille. 2022. [Cité 20 nov 2023]. Disponible sur : https://pepite-depot.univ-lille.fr/LIBRE/Th_Medecine/2022/2022ULILM469.pdf.
16. Scott E, Dale J, Russell R, Wolke D. Young people who are being bullied – do they want general practice support ? BMC Fam Pract. déc 2016.
17. Loaëc M. Etat des lieux de la pratique de médecins généralistes d'Ille et Vilaine dans le dépistage et la prise en charge d'un enfant ou adolescent victime de harcèlement scolaire entre pairs. Université Bretagne Loire. 2017. [Cité 9 janv 2024]. Disponible sur : <https://ecm.univ-rennes1.fr/nuxeo/site/esupversions/15b2a16c-b1e9-47b1-b1e4-f8bcff2fbb1>.
18. Delphes - Le sanctuaire et l'oracle d'Apollon | Odysseum. [Cité 13 août 2024]. Disponible sur : <https://odysseum.eduscol.education.fr/delphes-le-sanctuaire-et-loracle-dapollon>.
19. Rovira M. Validation par un consensus d'experts avec la méthode Delphi, des conditions que doit respecter une consultation de prévention dédiée à l'adolescent en médecine générale.
20. Letrilliart L, Vanmeerbeek M. À la recherche du consensus : quelle méthode utiliser ? Exercer. [Cité 5 mars 2024] ; Disponible sur : https://www.exercer.fr/full_article/337.
21. Bourrée F, Michel P, Salmi L. Méthodes de consensus : revue des méthodes originales et de leurs grandes variantes utilisées en santé publique. Revue d'Épidémiologie Et De Santé Publique - 1 déc 2008.
22. Gaillard P. Obtention d'un consensus d'expert pour un carnet de suivi gynécologique via une méthode Delphi[®]. Université de santé Rouen Normandie. 2023.
23. Hamdan S. Validation par rondes Delphi d'une information orale brève sur les directives anticipées. Université Angers. 2019.
24. Hasson F, Keeney S, McKenna H. Research guidelines for the Delphi survey technique. Journal of Advanced Nursing. 2000.
25. Korbendau-Hamonic M, Lévy M, Schuers M, Marino I, Raymond S. Validation du contenu d'un outil d'aide au dépistage et à la prise en charge du harcèlement scolaire en médecine générale dans l'Eure et la Seine Maritime. 2023. [Cité 9 janv 2024]. Disponible sur : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03997598/document>.
26. Saveret ACP, Thizy Y. Création d'une fiche d'aide à la prise en charge des patients atteints de BPCO à l'attention des médecins généralistes.
27. Chevrel A, Guineberteau C, Py T, De Grossouvre E. Construire un outil d'évaluation des besoins en formation continue pour les médecins généralistes. 1 nov 2023.

28. McNemar Q. Note on the sampling error of the difference between correlated proportions or percentages. Psychometrika. 1 juin 1947.
29. Howarth E, Vainre M, Humphrey A, Lombardo C, Hanafiah AN, Anderson JK, et al. Delphi study to identify key features of community-based child and adolescent mental health services in the East of England. BMJ Open. juin 2019.
30. Dr Mariné-Barjoan, Dr Fontas, Dr Le Duff. La thèse quantitative. [Cité 17 déc 2024]. Disponible sur : https://nice.cnge.fr/IMG/pdf/La_These_Quantitative_-_Methodologie.pdf.
31. Keeney S, Hasson F, McKenna H. Consulting the oracle : ten lessons from using the Delphi technique in nursing research. J Adv Nurs. janv 2006.

ANNEXES

1. Documents remis aux experts lors de leur recrutement

APPEL À CANDIDATURE

PRÉSENTATION :

JE M'APPELLE **YOHANN HAMONIC**, JE SUIS INTERNE EN MÉDECINE GÉNÉRALE ANCIENNEMENT EN STAGE AU CABINET.

POUR TERMINER MES ÉTUDES JE RÉALISE UNE THÈSE SUR LE **HARCÈLEMENT SCOLAIRE** SOUS LA DIRECTION DE LA **DR AUDREY LAFITTE**.

POUR NOUS AIDER IL VOUS FAUT :

ÊTRE SCOLARISÉ.E ENTRE LE CE2 ET LA TERMINALE.

OU

ÊTRE **PARENT** D'AU MOINS UN.E ENFANT SCOLARISÉ.E ENTRE LE CE2 ET LA TERMINALE.

PRINCIPE DE L'ÉTUDE :

RECUEILLIR **VOS AVIS** À PROPOS D'UN OUTIL VISANT À INFORMER SUR LA POSSIBILITÉ DE **PARLER DU HARCELEMENT À L'ÉCOLE AVEC SON MÉDECIN TRAITANT**.

DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE :

VOUS SEREZ INVITÉ.ES À DONNER VOTRE **AVIS** SUR DIFFÉRENTS ASPECTS DE L'OUTIL EN LES ÉVALUANT DE 1 À 5.

EN FONCTION DES CONVERGENCES D'AVIS DU GROUPE L'OUTIL SERA MODIFIÉ ET VOTRE AVIS VOUS SERA À **NOUVEAU DEMANDÉ**.

VOUS SEREZ AMENÉ.E À ÊTRE INTERROGÉ.ES AU **MAXIMUM 4 FOIS**, CHAQUE ÉVALUATION VOUS DEMANDERA **ENVIRON 5 MINUTES**.

NOUS VOUS DEMANDONS DE REMPLIR UN **QUESTIONNAIRE PAR PERSONNE À CHAQUE TOUR MÊME** AU SEIN D'UNE MÊME FAMILLE.

IL EST ESSENTIEL DE PARTICIPER À **L'ENSEMBLE DES TOURS** UNE FOIS ENGAGÉ.E DANS L'ÉTUDE.

VOS AVIS SERONT PSEUDONYMISÉS AVANT LEUR PUBLICATION (ATTRIBUTION D'UN N° À CHAQUE PARTICIPANT.E) POUR **PROTÉGER VOS IDENTITÉS**.

POUR PARTICIPER :

- 1** EN PARLER À VOTRE MÉDECIN.
- 2** SIGNER LE CONSENTEMENT ÉCRIT ET LE REMETTRE À VOTRE MÉDECIN.
- 3** VOUS RECEVREZ SUR L'EMAIL RENSEIGNÉ LES QUESTIONNAIRES SUCCESSIFS À PARTIR DE **SEPTEMBRE-OCTOBRE 2024**.
- 4** POUR ME CONTACTER :
YOHANN.HAMONIC.THESE@GMAIL.COM



Merci !

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

EXEMPLAIRE
PATIENT

Je soussigné.e, né.e le/...../..... déclare : *(rayer les mentions inutiles ou refusées)*

☐ Accepter librement et de façon éclairée ma participation à l'étude sous-nommée via l'adresse e-mail suivante :

☐ Accepter librement et de façon éclairée la participation de mon (mes) enfant(s) à l'étude sous-nommée :

(fournir idéalement une adresse e-mail différente pour chaque membre de la famille)

....., en classe de :

e-mail :

....., en classe de :

e-mail :

....., en classe de :

e-mail :

....., en classe de :

e-mail :

....., en classe de :

e-mail :

....., en classe de :

e-mail :

TITRE DE L'ÉTUDE

***Harcèlement scolaire : fléau des cours de récréation, grand absent des bureaux de consultation.
Validation par une méthode DELPHI d'un outil d'aide à l'identification du médecin généraliste
comme une personne-ressource.***

Sous la direction de Madame la Docteure Audrey LAFITTE

Promoteur : Nantes Université

Investigateur principal : Yohann HAMONIC, Interne en médecine générale

BUT DE L'ÉTUDE

L'étude consistera à recueillir vos avis et celui de vos enfants sur différents aspects d'un feuillet d'information sur le harcèlement scolaire.

L'outil pourra être modifié en fonction des convergences d'avis du groupe.

Ce travail pourra mener à la validation de ce feuillet d'information pour un usage en population générale.

ENGAGEMENT DE L'INVESTIGATEUR PRINCIPAL

L'investigateur principal s'engage à mener cette recherche selon les dispositions éthiques et déontologiques et à assurer la stricte confidentialité des informations recueillies.

Un avis favorable du Comité d'Éthique de Déontologie et d'Intégrité Scientifique (CEDIS) de Nantes Université nous a été confié en vue de la réalisation de ce travail (n°03062024-2).

CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS

Les informations personnelles recueillies à savoir : l'identité, l'adresse e-mail et, le cas échéant, le niveau d'étude seront conservées par la directrice des recherches Madame la Docteure Audrey LAFITTE.

Leur usage par l'investigateur principal permettra l'administration informatique des questionnaires, la relance nominative éventuelle par e-mail et une analyse en sous-groupes des résultats.

Les résultats présentés publiquement auront au préalable été pseudonymisés (action de traiter des informations sans caractère identifiant). Ainsi, aucun des avis des participant.es ne saurait être apparié publiquement à leur identité ou adresse e-mail.

MENTIONS LÉGALES D'INFORMATION

Nantes Université située 1 quai de Tourville, BP13522, 44035 Nantes Cedex 11 agit en tant que responsable du traitement de données mis en œuvre.

Yohann HAMONIC, Interne en médecine générale en est le responsable opérationnel.

Le traitement mis en œuvre s'inscrit dans le cadre d'une étude menée par Yohann HAMONIC qui a pour objet la validation du titre de docteur en médecine générale.

Les bases légales du traitement sont : une mission d'intérêt public et le consentement écrit des participant.es.

Toutes les questions du questionnaire sont obligatoires.

Les données collectées seront communiquées aux destinataires suivants : Madame la Docteure Audrey LAFITTE, directrice des recherches et Yohann HAMONIC, investigateur principal.

Les données seront conservées jusqu'à soutenance de la thèse d'exercice et seront par la suite détruites.

Au regard de la loi Informatique et Libertés et du RGPD, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données.

Pour exercer ces droits, ou pour toute question sur le traitement de vos données dans le cadre de ce dispositif, vous pouvez contacter l'investigateur principal à l'adresse : yohann.hamonic.these@gmail.com ou contacter la déléguée à la protection des données de l'établissement à l'adresse : dpo@univ-nantes.fr ou l'adresse postale suivante :

*Présidence de Nantes Université
À l'attention de la Déléguée à la Protection des Données
1 Quai de Tourville, BP 13522
44035 Nantes Cedex 1*

Si, après nous avoir contacté, vous estimez que vos droits informatiques et libertés ne sont pas respectés vous pouvez contacter la CNIL.

☐ En cochant cette case, je confirme que j'ai bien pris connaissance des informations légales relatives au traitement de ces données.

Fait à le/...../..... en 2 exemplaires

SIGNATURES

Le(s) parent(s) ou responsable(s) légal(aux)

Yohann HAMONIC, Investigateur principal

QUELQUES INFORMATIONS

PRINCIPE DE L'ÉTUDE :

Recueillir **vos avis** à propos d'un feuillet d'information visant à informer sur la possibilité de **parler du harcèlement à l'école avec son médecin traitant.**

EN PRATIQUE :

- Une fois les consentements signés vous n'avez rien à faire !
- Vous recevrez le premier questionnaire sur les adresses email renseignées courant **septembre-octobre.**
- Cet email aura pour objet : **Thèse sous la direction de la Dr LAFITTE - Questionnaire sur le harcèlement scolaire.**
- Le questionnaire est porté par la plateforme **LimeSurvey**, il sera accessible via un lien.
- Vous serez alors invité.es à donner, vous et vos enfants, vos **avis** sur le fond et la forme du **feuillet d'information** fourni avec ce document.
- Vous aurez **quelques jours** pour répondre à ce questionnaire, le temps requis est de **moins de 5 minutes !**
- En fonction des convergences d'avis du groupe le **feuillet** pourra être **modifié** et un **nouveau questionnaire** vous sera envoyé avec de **moins en moins de questions à chaque tour** (dès qu'un consensus est trouvé pour un item il n'est plus proposé).
- Nous pourrions être amené.es à réaliser au **maximum 4 tours.**

PRUDENCE :

- Il est essentiel que chaque membre de la famille réponde dans des **questionnaires distincts !**
- Aucune question sur le vécu ou non de harcèlement ne sera posée dans les questionnaires successifs.
- Bien que nous demandions à chaque membre d'une famille de répondre dans des questionnaires distincts, **nous vous invitons vivement à accompagner vos enfants dans leurs réponses et réflexions !**

DES QUESTIONS ?

Vous pouvez nous contacter par mail : yohann.hamonic.these@gmail.com

Merci !

2. Accord du CEDIS



Nantes, le 05 juin 2024

Dossier suivi par : Céline ELUARD
Direction de la recherche, des partenariats et de
l'innovation
celine.eluard@univ-nantes.fr
+33 (0) 2 72 64 88 65

N/Réf : SY/GD/JLM/CE DRPI n°2024-402

Monsieur Yohann HAMONIC,

S/c de Madame Audrey LAFITTE,
Responsable scientifique
6 Rue des Rossignols
44980 St Luce sur Loire

Objet : Avis du CEDIS sur votre projet « Harcèlement scolaire : fléau des cours de récréation, grand absent des bureaux de consultation. Validation par une méthode DELPHI d'un outil d'aide à l'identification du médecin généraliste comme une personne-ressource ».

Monsieur, Cher collègue,

Vous avez soumis à l'examen du comité d'éthique, de déontologie et d'intégrité scientifique (CEDIS) de Nantes Université (n°IRB : IORG0011023), un projet intitulé « Harcèlement scolaire : fléau des cours de récréation, grand absent des bureaux de consultation. Validation par une méthode DELPHI d'un outil d'aide à l'identification du médecin généraliste comme une personne-ressource », dont Madame Audrey LAFITTE assure la responsabilité scientifique et nous vous en remercions.

L'objectif de votre étude est d'obtenir la validation d'un outil d'aide à l'identification du médecin généraliste comme une personne-ressource à même de se voir confier des situations de harcèlement scolaire.

Après un examen attentif, j'ai le plaisir de vous informer que la qualification réglementaire en recherche non-interventionnelle a été soumise et validée par le Comité avec le numéro de référence n°03062024-2.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur, Cher collègue, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Guillaume DURAND
Président du CEDIS

3. Accord ADN Kids



ADN Kids

Association de loi 1901

Immatriculée N° W751239417

9, rue Guénégaud

75006 Paris

Le 22 novembre 2024

A Paris,

Objet : autorisation d'exploitation gracieuse de notre outil Harcélomètre®

Je soussignée, Julie Crouzillac, Présidente de l'association ADN Kids, autorise par la présente Yohann Hamonic, Interne en Médecine Générale :

- À utiliser le Harcélomètre® inclus dans un document d'information patient en vue de la validation de ce dernier dans le cadre de sa thèse d'exercice du DES de Médecine Générale.
- À diffuser en population générale (médecins et leurs patients jusqu'à l'échelle nationale, France) le document d'information patient validé contenant le Harcélomètre®.

L'usage du Harcelomètre® est autorisé :

- Sans limite de durée.
- Si et seulement si il est fait mention de la source et du logo de l'association ADN Kids sur tous les supports où le Harcélomètre® est utilisé.

ADN Kids – Association Loi 1901 N° W751239417 – 9, rue Guénégaud 75006 Paris
Adn-kids.com

TC



- Si et seulement si l'accès futur au document d'information patient comprenant le Harcélomètre® est gratuit et qu'aucun but lucratif n'est tiré de sa diffusion.

J'atteste par ailleurs :

- Ne pas exiger de dédommagement financier en échange de l'usage décrit.
- Autoriser des adaptations du format et de la police du Harcélomètre® afin d'être compatible avec une intégration au document d'information patient.

Julie CROUZILLAC

Présidente

ADN KIDS
9 Rue Guénégaud
75006 Paris

ADN Kids – Association Loi 1901 N° W751239417 – 9, rue Guénégaud 75006 Paris
Adn-kids.com

4. Accord *Milan Presse*

Monsieur Yohann Hamonic
Interne en médecine générale - Nantes

Toulouse, le 21 novembre 2024

Objet : Autorisation de reproduction
N° 2024_11_1-MIL

Monsieur,

Nous faisons suite à votre demande du 27 octobre 2024 concernant le droit de diffuser la vidéo « 1 jour 1 question » suivantes :

C'est quoi le harcèlement à l'école ? 1 Jour 1 Question. Réalisation et dessins : Jacques Azam. Scénario : Norédine Benazdia© Milan presse/France Télévisions, 2023.

Nous vous donnons l'autorisation de diffuser, gratuitement, la vidéo citée ci-dessus pour votre projet de sensibilisation sur le harcèlement scolaire.

La vidéo sera visionnée obligatoirement à partir du lien qui renverra sur le site 1jour1actu.com.

Lien à utiliser :

<https://www.1jour1actu.com/france/cest-quoi-le-harcelement-a-lecole-2>

Voici les conditions que nous pratiquons pour une diffusion gratuite : autorisation de diffusion non exclusive à titre gratuit. **Vous devrez porter le crédit de notre vidéo tel qu'il est indiqué ci-dessus sur votre flyer.**

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à nos publications et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Anne Boucheron Seguin
Responsable droits numériques
a.boucheron-seguin@milan.fr

MILAN PRESSE

1 rond-point du Général Eisenhower - 31101 Toulouse cedex 9 - France - Tél. : 05 61 76 64 64 - www.milanpresse.com
S.A.S au capital de 4 000 000 € - RCS Toulouse - B 342 069 143 - TVA : FR 15 342 069 143 - APE 5814 Z

5. Première version du feuillet d'information

LE HARCÈLEMENT, ÇA TE PARLE ?

CETTE VIDÉO
TU L'AS VUE ?
Elle dure
2 minutes !



ET TOI
À L'ÉCOLE, ÇA VA ?
Regarde au verso !

ICI, ON
PEUT EN
PARLER

- SEULE OU AVEC TES PARENTS
- TU ES LIBRE DE TOUT DIRE, SANS JUGEMENT
(à moins que cela ne te mette en danger,
ce que tu me dis reste secret, c'est la loi !)
- ALLER VOIR UN.E PSY C'EST UNE OPTION,
JAMAIS UNE OBLIGATION ET TOUJOURS
AVEC TON CONSENTEMENT
- ÉCOUTER, C'EST AUSSI MON MÉTIER

NUMÉROS UTILES :

Pour prendre rendez-vous :

En cas de problème : à l'école : **3020** sur les réseaux : **3018**

*C'est quel le harcèlement à l'école ? 11 ans 11 questions - Illustration et dessins : Jacques Azam. Scénario : Nordine Benazzou. - © Milan presse France Télévisions, 2023.
<https://www.lesportactu.com/france/cest-quel-le-harcèlement-a-l'école-2>



HARCELOMÈTRE®

QUAND LES KIDS* DOIVENT-ILS ÊTRE VIGILANTS ?



TOUT VA BIEN
TU NE T'AS D'ÉCARTÉ

Tu vas à l'école, en sortie scolaire, en récréation et à la cantine sans te soucier de ce qui va se passer

Ce n'est pas toujours sur toi que sont les remarques, commençaient ou les « blagues »

Tu es toujours un ou des copains autour de toi avec qui parler et qui te soutiennent

Tu oses dire ce que tu penses même quand tu n'es pas d'accord avec les autres

Tu es content/contente d'aller à l'école, de prendre le bus ou de rester à la cantine



VIGILANCE !
IL NE FAUT PAS RESTER DANS CETTE SITUATION

Tu as peur d'aller à l'école certains jours

Tu t'es déjà senti humilié et rejeté par les autres

Tu es souvent peur de mal faire ou de mal dire

Tu considères que tu mérites la façon dont les autres te traitent

C'est souvent toi qui fais l'objet de remarques, de blagues ou de manque de considération de la part des autres

Tu sens que l'on te regarde et que l'on se moque de toi



PROTEGE-TOI
CETTE SITUATION N'EST PAS NORMALE ET TE FAIT DU MAL

Tu voudrais être invisible pour ne pas être moqué ou embêté

On te fait souvent des menaces

Tu sais qu'à un moment de la journée, il va t'arriver quelque chose de désagréable

On t'a déjà frappé ou insulté

Tu as peur de parler de ce qui t'arrive et de ce que tu ressens

Ca te paraît normal que les autres se moquent de toi

Chaque journée est difficile pour toi

Tu te sens triste ou en colère

Tu as des pensées sombres et des idées noires

Yohann Hamonic - Thèse pour le diplôme de Docteur en médecine - Version 10 - Mai 2024
Source Harcelomètre - adn-kids.com - * Kids - Enfants

6. Questionnaire pour le premier tour

À partir de la question 2, toutes les questions étaient présentées sous la forme suivante. Aussi, pour alléger le document nous ne détaillerons pour chaque question que son intitulé, l'éventuelle image assortie et l'encart d'aide.

Question X : Quel est votre niveau d'accord avec [...] ?

Si tu es à l'école ou au collège nous te conseillons de remplir ce questionnaire avec l'aide d'un parent.

- ☐ 1/5
- ☐ 2/5
- ☐ 3/5
- ☐ 4/5
- ☐ 5/5

Veuillez saisir votre commentaire ici :

Pour t'aider :

- [...]
 - As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.
-

Éléments d'introduction :

La question du harcèlement scolaire est encore trop peu abordée au sein des consultations de médecine générale. Aussi, nous souhaitons construire, avec vous, un feuillet d'information afin de mieux identifier le médecin généraliste comme une personne-ressource.

1) Avant de commencer :

- Ce questionnaire comporte 15 questions et demande 5 minutes environ.
- Munissez-vous de l'exemplaire du feuillet d'information « Le harcèlement ça te parle ? » qui vous a été fourni lors de la signature du consentement.
- Si tu es à l'école ou au collège nous te conseillons de remplir ce questionnaire avec l'aide d'un parent.
- Toutes vos réponses seront pseudonymisées (actions de traiter des données sans caractère identifiant).

2) Comment faire :

- Pour chaque question il vous sera demandé d'évaluer la formulation du feuillet d'information en donnant une note de 1 à 5.

1/5 représentant un désaccord et 5/5 un accord total.

- Dans la partie texte libre vous pourrez proposer une reformulation ou une modification du feuillet d'information.

Ces propositions serviront de base aux modifications futures du document.

Partie A : Introduction**Question 1 : À quel groupe de participant-es appartenez-vous ?**

Si tu es à l'école ou au collège nous te conseillons de remplir ce questionnaire avec l'aide d'un parent.

- École : élève du CE2 au CM2
- Collège : élève de la 6^{ème} à la 3^{ème}
- Lycée : élève de la 2^{nde} à la 1^{re}
- Parent

Partie B : Forme du feuillet d'information

Cette première partie porte sur la forme du feuillet d'information.

Nous appelons « feuillet d'information » le document ayant pour titre : « Le harcèlement, ça te parle ? ».

Question 2 : Quel est votre niveau d'accord avec le choix du format (A4 - recto/verso) du feuillet d'information ?

Pour t'aider :

- Est-ce que la taille du document te convient ?
- As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.

Question 3 : Quel est votre niveau d'accord avec le choix du style (couleurs, dessins, pictogrammes) du feuillet d'information ?

Pour t'aider :

- Est-ce que les couleurs te plaisent ?
- Est-ce que les dessins te plaisent ?
- As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.

**Question 4 : Quel est votre niveau d'accord avec le choix des polices (type d'écriture) du feuillet d'information ?**

Pour t'aider :

- Est-ce que la forme des lettres te convient ?
- Est-ce que tu arrives bien à lire ?
- Est-ce que c'est écrit assez gros ?
- As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.



Question 5 : Quel est votre niveau d'accord avec le choix de l'emploi du tutoiement dans le feuillet d'information ?

Pour t'aider :

- Est-ce que tu es d'accord avec le fait d'être tutoyé dans ce document ?
- Est-ce que tu préférerais que l'on utilise le vouvoiement dans ce document ?
- As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.



Question 6 : Quel est votre niveau d'accord avec le choix de l'emploi de l'écriture inclusive dans le feuillet d'information ?

Pour t'aider :

- L'écriture inclusive c'est le fait de mettre à la fois la forme masculine et féminine d'un mot en les séparant d'un point.
- Par exemple ici nous avons écrit « Un·e psy ». On pourrait le lire en disant « un ou une psychologue » car cette personne pourrait être un homme ou une femme.
- As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.



Question 7 : Quel est votre niveau d'accord avec le choix de l'emploi d'un QR Code pour accéder à la vidéo ?

Pour t'aider :

- Est-ce que tu sais utiliser un QR Code ?
- Est-ce que ce format te convient pour accéder à la vidéo ?
- As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.



Partie C : Contenu du feuillet d'information

Cette deuxième partie porte sur le contenu du feuillet d'information.

Nous appelons « feuillet d'information » le document ayant pour titre : « Le harcèlement, ça te parle ? ».

Question 8 : Quel est votre niveau d'accord avec la formulation du titre ?

Pour t'aider :

- Est-ce que tu comprends le titre ?
- Est-ce que ce titre te donne envie de lire la suite ?
- As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.



Question 9 : Quel est votre niveau d'accord avec le fait d'avoir recours à un support vidéo pour définir le harcèlement scolaire ?

Pour t'aider :

- Est-ce que le fait de visionner une vidéo te plaît ?
- Est-ce que tu penses que les choses sont parfois plus simples à comprendre avec une vidéo ?
- As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.

Question 10 : Quel est votre niveau d'accord avec le fait d'avoir recours à une échelle de niveaux comme le Harcelomètre® pour évaluer les situations vécues à l'école ?

Pour t'aider :

- Le Harcelomètre® correspond au tableau de couleurs qui se trouve au verso du feuillet.
- Est-ce facile pour toi de t'évaluer grâce à une échelle de niveaux ?
- As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.



Question 11 : Quel est votre niveau d'accord avec le choix de proposer une zone « numéros utiles » ?

Pour t'aider :

- Est-ce que le fait que les numéros utiles soient inscrits sur le document est une bonne idée ?
- As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.



Partie D : Messages clés du feuillet d'information :

Le cœur de ce feuillet d'information réside dans les 4 phrases d'accroche situées au centre de la page.

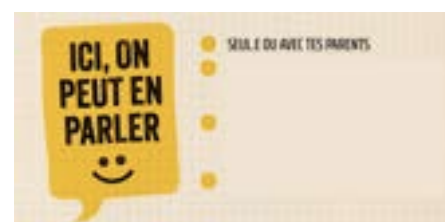
Elles ont pour but de définir un cadre sécuritaire pour l'échange entre le médecin et son patient.

Pour chacune d'entre elles nous allons vous demander d'évaluer leur formulation en gardant à l'esprit leur rôle de sécurisation.

Question 12 : Quel est votre niveau d'accord avec la formulation de la première phrase : « Seul·e ou avec tes parents » ?

Pour t'aider :

- Est-ce que tu comprends bien cette phrase ?
- Est-ce que cette phrase te rassure pour aller discuter avec ton médecin ?
- As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.



Question 13 : Quel est votre niveau d'accord avec la formulation de la deuxième phrase : « Tu es libre de tout dire, sans jugement (à moins que cela ne te mette en danger, ce que tu me dis reste secret, c'est la loi !) » ?

Pour t'aider :

- Est-ce que tu comprends bien cette phrase ?
- Est-ce que cette phrase te rassure pour aller discuter avec ton médecin ?
- As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.



Question 14 : Quel est votre niveau d'accord avec la formulation de la troisième phrase : « Aller voir un-e psy c'est une option, jamais une obligation et toujours avec ton consentement ».

Pour t'aider :

- Est-ce que tu comprends bien cette phrase ?
- Est-ce que cette phrase te rassure pour aller discuter avec ton médecin ?
- As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.



Question 15 : Quel est votre niveau d'accord avec la formulation de la quatrième phrase : « Écouter, c'est aussi mon métier » ?

Pour t'aider :

- Est-ce que tu comprends bien cette phrase ?
- Est-ce que cette phrase te rassure pour aller discuter avec ton médecin ?
- As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.



Éléments de conclusion :

Merci d'enregistrer vos réponses et de la conserver en cliquant sur « imprimer vos réponses » puis « exporter en PDF » afin d'avoir une trace de vos évaluations pour les tours suivants.

Une fois tous les avis recueillis nous modifierons le feuillet d'information et vous demanderons à nouveau votre avis.

Vous recevrez un nouvel email d'ici quelques semaines pour participer au deuxième tour.

Merci de votre participation,

Yohann HAMONIC
Dre Audrey LAFITTE

7. Ensemble des commentaires à l'issue du premier tour

Ensemble des commentaires pour la ronde 1 :

Quel est votre niveau d'accord avec le choix du format (feuille A4 recto/verso) du feuillet d'information ?

ID	Réponses
6	Une plus grande feuille permet de mieux voir.
7	Un format A3 serait visible de plus loin
10	En A3 ce serait bien pour l'affichage et A5 pour des flyers
14	Le format est un peu grand. Avoir un format qui sort des formats habituels le rendrait plus visible.
18	Ce choix donne un document qui n'est pas surchargé ce qui facilite la lecture et ne décourage pas.
24	A4 trop grand mais le recto verso est bien.
25	Un format A5 semble plus facile à manipuler, surtout en salle d'attente.
27	Je trouve cela un peu trop grand : les gens ne vont pas forcément pouvoir le ranger.
31	C'est mieux que sur un côté.
32	Je pense qu'un document fait pour se plier et rentrer dans la poche arrière d'un pantalon serait plus adapté... et plus ludique ?
39	Je préfère les petits formats : plus faciles à prendre dans sa poche.
44	Pour autant, un format pliable A5 peut aussi s'envisager.
45	Il manque de la couleur autour du texte.
46	Le format A4 permet une plus grande lisibilité dans les salles d'attentes, ou sur un affichage mural. Néanmoins, le format A5 permet plus facilement de "l'emporter avec soi".
47	Plus lisible en A4.
48	Format agréable et pratique à lire.
49	Il faudrait plutôt faire un format affiche pour un lieu comme la salle d'attente ...
52	Un format A5 me paraît plus facile à emporter.
59	Bon format.
64	On devrait la faire en plus grande pour mieux la voir et ne pas l'ignorer.
68	La taille des caractères est suffisamment grande pour permettre une lecture aisée et accrocher le regard.
72	Un format A5 peut être plus facile à glisser dans une poche
75	Je trouverai plus sympa un livret qui s'ouvre, sur le format des livrets publicitaires des zoo qu'on trouve dans les restos.
76	Pour affichage dans un cabinet médical, le format me paraît approprié. Pour un affichage dans un centre éducatif, le format A3 serait peut-être plus pertinent.
77	Plutôt affiche A3 en recto simple.
78	En recto simple seulement et en plus grand ça permettrait de faire plus attention à l'affiche (avec le harcelomètre moins grand).

Quel est votre niveau d'accord avec le choix du style (couleurs, dessins, pictogrammes) du feuillet d'information ?

ID	Réponses
6	Trop de couleurs similaires. Le fond de la feuille ne rend pas très très joli.
8	Les couleurs sont trop fades.
9	Mettre des photos de personnes pour illustrer le harcèlement. Couleurs trop fades.
17	Associer le harcèlement à une image ou des images.
19	Peut-être rajouter un ou deux pictogrammes assez explicites qui permettent au lecteur-ice de comprendre encore plus rapidement le message de l'affiche.
31	Il faut plus de dessin et d'autres couleurs comme le bleu et le rose.
39	J'aime les dessins et pictogrammes mais je trouve que ça pourrait être plus coloré.
40	J'aime le quadrillage qui me fait penser au milieu scolaire.
45	On pourrait mettre des bulles autour du texte : « seul ou avec tes parents » etc. pour que ce soit plus lisible.
46	Je pense que la couleur du fond devrait être plus foncée, ou plus colorée.
47	On est attiré par les encarts.
48	Les couleurs sont vives, elles donnent donc envie de lire le document. Il est adapté et rapide à lire, c'est très confortable.
50	Intérêt du point d'interrogation ?
51	Les pictos et les dessins sont clairs et attractifs. Seul l'arrière-plan jaune m'interpelle, mais en même temps semble correspondre aux supports usuels des élèves (papier millimétré).
54	Des couleurs plus vives pourraient plus facilement accrocher l'œil.
55	Je trouve les couleurs un peu tristes, pas trop attractif/gaie.
59	Les couleurs vont bien ensemble
64	Pas assez d'explications trop ou pas assez de texte à certains endroits.
66	Peut-être préciser réseaux 'sociaux'.
67	Je ne comprends pas le dessin dans le point d'interrogation.
69	La feuille quadrillée, c'est bien on dirait une feuille pour écrire. Manque de couleurs tout de même.
70	J'aurais aimé voir écrit des paroles/mots de harcèlement, des dessins avec enfants qui se moquent.
76	Peut-être que le style n'est pas assez attrayant pour certains publics, les écoliers notamment ? Par exemple, une tête d'un "creeper" méchant pourrait attirer l'attention d'une partie des élèves du primaire (voire secondaire). Si affichage en centre éducatif, peut-être que le style serait à décliner selon les âges des enfants scolarisé-es.
77	Très bonne accroche graphisme très sympa Tout est très visible et très lisible

Quel est votre niveau d'accord avec le choix des polices (types d'écriture) du feuillet d'information ?

ID	Réponses
17	J'aurai fait ressortir en premier "Et toi à l'école, ça va ?". Mettre en plus gros les caractères "Et toi à l'école, ça va ?". Faire ressortir les numéros 3020 et 3018.
18	Document facile à lire.
19	Essayer de mettre plus en évidence les "numéros utiles".
25	J'ai un peu de mal avec le 'tout en majuscule'.
31	Ce n'est pas toujours assez gros les lettres.
32	Très dynamique.
41	Concernant le harcelomètre, l'écriture est petite pour certains enfants (dyslexie).
47	Les messages clés sont lisibles.
48	La police est adaptée à l'affiche et à notre âge, elle est facile et rapide à lire.
50	Verso difficile à lire.
49	La taille de la police est trop petite pour le harcelomètre.
51	La taille et la forme des lettres sont bien adaptées. Cependant, les élèves en difficulté de lecture (déficiência visuelle) seront peut-être moins sensibles à une écriture en majuscules sur le paragraphe de 4 points à droite (sans certitude bien sûr).
55	Bien pour le public à toucher - préadolescence / ado.
60	C'est écrit trop petit sur le verso.
64	J'aime bien le titre mais le reste ne donne pas envie d'être lu.
67	Peut-être un style d'écriture moins basique.
69	Au dos, la police est trop petite et on ne voit pas bien l'écriture en blanc.
71	Cela manque de lisibilité au niveau des 4 points jaunes. C'est trop concentré.
76	La police me paraît lisible, ce qui est le plus important. Peut-être que la taille des phrases intermédiaires et des numéros pourrait être un peu agrandie pour plus de lisibilité ?
77	Parfait.
78	Mettre en plus gros « écouter c'est mon métier ».

Quel est votre niveau d'accord avec le choix de l'emploi du tutoiement dans le feuillet d'information ?

ID	Réponses
6	C'est bien de tutoyer car le vouvoiement ferait dire que : « ça ne sert à rien de le faire, car ça montre qu'ils ne nous connaissent pas ! ».
18	Le tutoiement est plus rassurant que le vouvoiement et il met plus en confiance.
19	Vouvoyer apporterait sûrement trop de distance.
24	Correspond bien pour des enfants et permet de se sentir visé.
25	Vu le public visé, le tutoiement se justifie.
27	C'est plus cordial et rassurant pour des enfants.
31	C'est bien.
32	Tout à fait adapté
39	Je me sens moins pointée du doigt avec le vouvoiement.
41	On est des jeunes, donc on a le droit de se faire tutoyer. On a l'habitude d'être tutoyé.
45	C'est bien qu'on me tutoie. Les enfants, souvent on nous tutoie.
48	On se sent vraiment concerné.
51	Rend accessible.
54	Ça rend le document plus facile à appréhender. Et l'enfant peut plus facilement s'en emparer et le prendre pour lui.
55	Cela met en confiance l'enfant.
64	Ça ne me dérange pas.
68	Ça me semble cohérent vu le public ciblé.
69	C'est bien, on a l'impression qu'on s'adresse à moi.
70	J'aurais préféré le vouvoiement.
76	Oui, car c'est adressé aux jeunes et que l'on veut créer un cadre de confiance. À mon avis le vouvoiement ne serait pas du tout adapté.
77	Il est habituel de s'adresser aux enfants par le tutoiement.
78	On peut se sentir plus à l'aise de raconter des choses si dès le début on est tutoyé : en plus l'affiche s'adresse aux enfants et aux jeunes donc c'est plus parlant.

Quel est votre niveau d'accord avec le choix de l'emploi de l'écriture inclusive dans le feuillet d'information ?

ID	Réponses
6	Je préfère que tout soit écrit car c'est beaucoup plus lisible.
7	On a l'impression que l'on nous propose un psy d'internet ;-). Voire de l'éducation nationale (PSY.EN). Cela vient de l'écriture en lettres capitales. L'écriture inclusive n'est pas évidente à mettre en page ... Écrire un/une ? Recourir à un suivi psychologique ?
10	J'ai confondu avec le psy de l'éducation nationale (psy EN).
25	Je trouve que l'écriture inclusive complique la lecture. Je préfère largement lire 'tu es libre de voir un ou une psy'.
31	C'est ok.
32	Personnellement, je déteste profondément. Ce n'est pas du français. Je pense que c'est un militantisme littéraire qui dessert sa cause. Et le point médian, c'est Alt250 : · et pas. Bref, je déteste ce truc. =)
44	C'est dans l'air du temps et c'est appréciable.
45	Je m'en fiche un peu.
47	Moins fan surtout pour les jeunes qui ont des troubles dys. Cela complique la lecture.
55	Pas trop d'avis ... j'avoue.
59	Il vaut mieux mettre des parenthèses.
60	Je n'arrive pas à le lire en écriture inclusive.
64	C'est bien.
68	Si j'en comprends le sens "inclusif" je vois aussi les difficultés de lecture que cela peut entraîner pour un public "dys".
71	Je trouve ça moins compréhensible.
76	Il me semble nécessaire de normaliser l'emploi de l'écriture inclusive ; surtout parmi les plus jeunes.
77	Avec ou sans on s'habitue Il paraît qu'il faut vivre avec son temps Écrire « un ou une » n'est pas franchement plus long et c'est plus lisible mais ça ne fait pas moderne.

Quel est votre niveau d'accord avec le choix de l'emploi d'un QR Code pour accéder à la vidéo ?

ID	Réponses
2	Bien mais je pense cependant qu'il faudrait rajouter le lien URL pour les téléphones qui ne scannent pas le QR code.
6	C'est très bien car c'est rapide. Mais si on n'a pas de téléphone, l'enfant va peut-être avoir peur de demander à ses parents de lire la vidéo.
10	C'est cool.
14	Pour moi le QR code est intéressant mais je doute que les jeunes fassent la démarche.
18	Quelqu'un ne pouvant pas scanner de QR Code ne peut donc pas avoir accès à la vidéo. Pourquoi ne pas rajouter en plus de ce QR Code un lien ou un titre.
26	Tellement actuel, c'est une bonne idée.
27	Ça donne envie d'aller voir la vidéo.
31	Pour ceux qui n'ont pas de téléphone ce n'est pas pratique.
32	Nécessité d'un smartphone et donc de se rapprocher d'un plus grand, ou d'un adulte, c'est incitatif. Bien joué !
39	Je n'ai pas de portable.
44	Moderne et rapide.
45	Une vidéo, c'est plus facile que lire et ça va plus vite.
48	Le choix de mettre un QR code pour montrer une vidéo est bien, mais ça veut dire qu'il faut un téléphone pour pouvoir regarder la vidéo. Après, on ne peut pas la regarder sur papier, mais je pense qu'il faudrait une explication à côté pour expliquer brièvement ce qu'est le harcèlement.
51	Correspond aux usages actuels.
54	Plus discret si l'enfant veut regarder dans sa chambre tout seul.
63	Les enfants sans téléphone ne peuvent pas scanner le QR code.
64	Difficile à utiliser quand les écrans sont interdits (collège, école ...) mais bien à la place d'une adresse.
68	Facile et efficace. La vidéo est très claire et explicite sur ce qu'est le harcèlement.
69	Par contre est-ce que tout le monde va avoir le réflexe d'aller scanner le QR code.
71	Cela n'est pas adapté pour un enfant qui n'a pas de téléphone ... Sinon, c'est très bien.
76	Choix pertinent. Je trouve que le lien URL doit toujours être donné à côté, car il se peut qu'un enfant n'ose pas s'approcher pour scanner le QR code, tandis qu'une photo avec le lien lui permettrait d'y accéder à un autre moment. Si le lien est trop long ou peu lisible, utiliser un site comme "tinyurl" en donnant le mot clé "Harcèlement" (ou un autre mot simple) pour raccourcir et rendre lisible le lien.
77	Indispensable.

Quel est votre niveau d'accord avec la formulation du titre ?

ID	Réponses
6	Moi j'aurais mis : « Si tu es victime de harcèlement, regarde la vidéo » ou « Lis cette feuille. » Le titre ne me donne pas envie de lire la suite mais je ne sais pas pourquoi.
17	J'aurais fait ressortir en premier "Et toi à l'école ça va ?", une accroche qui touche les jeunes qui montre que l'on s'intéresse à ce qu'ils ressentent.
19	Le harcèlement, normalement, parle à tout le monde. La vraie question c'est plutôt "Comment faire si tu es victime de harcèlement ou si tu es témoin de harcèlement ?"
27	'Ça te parle ?' ne me dit rien : je n'aime pas cette formule.
31	Je n'ai pas envie de lire après.
40	Je comprends mais je n'ai pas particulièrement envie de lire la suite, ça n'est pas assez interactif.
44	Les petites dents dans le point d'interrogation signifient "Cela a intérêt de te parler !" ou "Le harcèlement, je suis contre !" ?
46	Parfait notamment avec le ? illustré.
48	J'adore le point d'interrogation !
51	Le titre vient questionner le lecteur. L'expression « Ça te parle ? » percute et créer une ouverture pour les discussions.
52	Juste un doute sur le dessin du point d'interrogation. Isolé comme ça, je le trouve agressif, et en même temps adapté ... Au final, il me fait réagir, donc c'est sans doute l'objectif ;).
55	A l'intitulé on pourrait croire que l'info est destinée aux intimidateurs et pas aux intimidés.
59	Le point d'interrogation est un peu bizarre mais ne fait pas peur.
60	Choix du point d'interrogation non compris.
64	Bien.
68	Le titre est accrocheur.
70	Le point d'interrogation est bizarre.
76	Pertinent, cela attire l'attention de ceux qui se sentent concernés.
77	Parfait !!!!

Quel est votre niveau d'accord avec le fait d'avoir recours à un support vidéo pour définir le harcèlement scolaire ?

ID	Réponses
10	C'est bien d'avoir des intervenants aussi.
17	La proposition de l'écrit et de l'audio peut sensibiliser davantage de jeunes.
18	Le fait de regarder une vidéo est moins fatigant que de lire un texte, cette méthode donne plus envie d'en savoir plus.
26	Il est difficile d'identifier le harcèlement par moment, le fait d'avoir accès à cette vidéo aide à la définition de l'acte.
31	C'est vrai que des fois c'est plus simple avec une vidéo ou un dessin animé.
39	J'adore ces vidéos-là.
41	Surtout un jour, une question. L'explication est claire.
45	On peut voir à quoi ressemble le harcèlement avec la vidéo. Un texte, c'est plus dur à imaginer.
46	C'est une bonne chose, ça permet d'illustrer facilement.
48	C'est une bonne chose, mais je pense qu'une explication EN PLUS devrait être présente pour expliquer et si je n'ai pas compris, je peux aller voir la vidéo pour une explication différente si je ne suis pas sûr/sûre de l'explication.
51	Oui, cela peut faciliter la compréhension.
64	Utile pour les personnes qui n'aiment pas lire.
68	Le support est particulièrement clair et permet de bien appréhender le phénomène par ailleurs complexe du harcèlement scolaire.
75	Si on ne la regarde pas, on n'a aucune info sur ce recto.
76	Correct. Et la ressource me paraît bonne.
77	Excellent.

Quel est votre niveau d'accord avec le fait d'avoir recours à une échelle de niveaux comme le Harcelomètre© pour évaluer les situations vécues à l'école ?

ID	Réponses
10	Très bien mais c'est écrit en trop petit, en noir ce serait plus lisible.
17	Écriture trop petite, les éléments importants ne ressortent pas, rajouter peut-être des dessins qui expriment une ou des situations de harcèlement et avec des émoticônes humeurs ?
18	Les échelles permettent souvent de se rendre compte de ce qui ne va pas.
19	C'est clair. Le recto de l'affiche est plus dans l'urgence alors que le verso est à titre informatif.
26	Très utile, cela aide au positionnement.
31	Ce n'est pas facile, il y a beaucoup de phrases.
32	C'est quand même écrit très petit.
39	J'aurais besoin de la lire avec mes parents.
40	J'arrive à m'évaluer avec une échelle/tableau de couleurs.
41	Cela permet d'identifier la situation vécue et de la faire correspondre au harcelomètre afin de savoir si la situation vécue est acceptable.
44	Selon moi, l'échelle de niveau est une information en amont, qui permettrait d'appréhender une situation problème ensuite. Recto : URGENCE Verso : INFO
45	Ça me va et j'aime beaucoup.
46	Très bonne idée, et le choix des couleurs est super.
48	Compréhensible et simple à lire.
49	Très bien !
51	Support très explicite Permet à l'enfant (et aux parents) de prendre conscience.
54	Très parlante ! L'enfant peut s'en emparer facilement et s'identifier de façon plus aisée.
59	C'est écrit trop petit mais bonne idée.
64	On peut se situer facilement.
68	Ça permet de rapidement voir où en est son enfant et de lui poser des questions.
69	Oui on peut s'identifier facilement grâce à l'échelle.
71	Pour un jeune enfant, cela signifie lire beaucoup de texte, ce qui peut rebuter.
76	D'y avoir recours, c'est très bien. À mon avis, la taille du texte est trop petite. Je rajouterais, en sortant des cadres orange et rouge, des flèches en encourageant à réagir (en parler à un adulte de confiance, prendre rendez-vous, appeler les numéros au recto...) ; sinon, les "il ne faut pas rester dans cette situation" et "cette situation te fait du mal" aident à la victime à prendre conscience de sa situation, mais ne l'aident pas à savoir que faire.
77	Très intéressant.
78	Super comme principe mais en plus petit car ce n'est pas le plus important.

Quel est votre niveau d'accord avec le choix de proposer une zone "numéros utiles" ?

ID	Réponses
6	C'est facile à comprendre.
17	Faire ressortir le 3020 et le 3018.
19	Peut-être en plus grand et plus au centre.
31	C'est pratique les numéros.
39	Si on n'a pas de téléphone c'est plus difficile.
41	C'est une super bonne idée
44	Incontournable, mais peut-être les proposer en plus grands caractères.
45	Je peux demander à un adulte d'utiliser son téléphone.
48	Peut-être préciser avec qui prendre RDV. Mais très bonne idée de mettre les numéros de qui contacter en cas de harcèlement.
49	C'est toujours bien d'avoir un numéro mais je ne pense pas que les gens harcelés au collège l'utiliseraient ...
51	J'ai découvert le 3020 et 3018 grâce à votre feuillet. Merci.
55	Indispensable mais il faut à assurer que le médecin le rempli avec son numéro pour vraiment faciliter la tâche à l'enfant s'il se décide de se lancer.
60	Ça permet de ne pas avoir à chercher ou demander.
64	On sait qui appeler.
68	Ça donne une ressource.
69	Oui ça c'est pratique, si tu veux en parlant sans tes parents et si tu as peur
71	Encore une fois, il faut avoir accès à un téléphone.
76	Correct car cela propose une aide possible. Je rajouterai "en parler à un adulte de confiance".
77	Excellente idée

Quel est votre niveau d'accord avec la formulation de la première phrase : "Seul·e ou avec tes parents" ?

ID	Réponses
6	C'est mieux de pouvoir parfois en parler seul avec son médecin.
19	Peut-être remplacer "tes parents" par "tes proches" (frères, sœurs, tuteurs ...).
26	Très bien de laisser le choix à l'enfant.
32	Je tique encore sur l'écriture inclusive, je pense que certains, comme moi, sont totalement allergiques à ce truc, et n'iront pas plus loin que la première aberration orthographique (ça en fait un texte qui est orienté politiquement).
39	Je comprends la phrase mais ça m'angoisse un petit peu car je n'ai pas l'habitude d'aller parler à un médecin seule.
44	Peut-être remplacer ou rajouter, en plus de "avec tes parents": adultes? tuteurs? aînés?
48	D'accord, car on ne sent pas obligé.e de devoir en parler juste avec ses parents.
51	Peut sécuriser l'enfant, tout en le laissant libre de choisir.
53	J'aurais mis à parler avec un adulte.
54	Ça laisse le choix à l'enfant.
64	Ça montre que l'on peut en parler.
67	Au début on ne comprend pas trop, il faudrait que la flèche de la bulle soit vers le texte.
76	Ok. Cela laisse le choix à la victime.
77	Précise. Exacte.

Quel est votre niveau d'accord avec la formulation de la deuxième phrase : "Tu es libre de tout dire, sans jugement (à moins que cela ne te mette en danger, ce que tu me dis reste secret, c'est la loi !)" ?

ID	Réponses
6	C'est rassurant de savoir que rien ne sera dit.
14	Formulation compliquée sur le texte entre parenthèse.
19	Finalement, à qui doit-on s'adresser ?
26	Important de rappeler que des lois existent sur le sujet.
27	Avec cette phrase, on se sent en sécurité.
31	Je ne sais pas trop.
39	J'ai du mal à comprendre la phrase, c'est très long.
44	Peut-être écrire : "Ici, tu peux parler en toute sécurité".
47	Phrase peut être un peu longue.
48	Ça permet de se mettre en confiance pour en parler avec son médecin.
51	Rassurant.
60	Un peu trop longue.
67	C'est bien de savoir que quelqu'un ne va pas te juger et de ne rien dire à personne.
69	C'est bien ça donne confiance.
72	Clair pour un parent, j'ai un doute sur la compréhension des mentions entre parenthèses pour un enfant.
75	Je suis perplexe sur les 3 phrases, leur distinction et leur ordre (entre la 2e, la 3e et la 4e phrase). Si on en fait un paragraphe : tu peux tout me dire, mais tu peux aussi aller voir un psy, mais t'es pas obligé parce que moi je peux aussi le faire. Cette 2e phrase je l'aime bien.
76	"Sans jugement" : sur qui cela porte (cela peut être ambigu). Je reformulerais : "Tu es libre de tout dire, cela ne sera pas jugé" Aussi, l'ordre de la phrase finale me paraît important : "ce que tu me dis reste secret, à moins que cela ne te mette en danger" (difficile à comprendre de quoi parle le "cela" du "cela ne te mette en danger" sinon).
77	Toujours à rappeler.
78	Faire une parenthèse plus courte par exemple (ne t'inquiète pas, tout reste secret : c'est la loi !).

Quel est votre niveau d'accord avec la formulation de la troisième phrase : "Aller voir un-e psy c'est une option, jamais une obligation et toujours avec ton consentement" ?

ID	Réponses
17	Peut-être enlever "c'est une option", parler des avantages d'aller voir un psy.
19	Essayer de reformuler cette phrase afin de faire comprendre au lecteur que la-le psy est une aide et non simplement une option. Cela donnerait davantage envie de se diriger vers un-e psy.
27	'Jamais une obligation et toujours avec ton consentement' ça, c'est génial.
31	C'est bien.
32	Écriture inclusive.
39	Je comprends mais ça ne me rassure pas.
44	Peut-être écrire : "Ici, tu peux rencontrer des personnes qui pourront t'aider". L'option, c'est du côté de l'enfant/ou adolescent. L'obligation, c'est le spécialiste, quel qu'il soit, qui prend en charge la parole de l'enfant/ou adolescent. Selon moi.
47	Idem phrase plus courte à faire.
48	On ne se sent pas obligé.e d'aller voir un.e psy et c'est bien.
50	Si le but est de permettre un échange médecin-enfant, il ne me semble pas utile de parler de psy déjà ...
59	Mettre un mot plus facile à la place de consentement.
66	Psy, mot peut être compliqué pour des élèves de primaire.
74	JE NE COMPRENDS PAS LE MOT CONSENTEMENT.
75	Cette phrase "tombe comme un cheveu sur la soupe". J'aurai tendance à vouloir lire "tu peux aussi aller voir un.e psy, mais ce n'est pas une obligation..."
76	Je ne suis pas sûr de l'utilité sur l'affiche. N'est-ce pas une proposition/décision du médecin selon la situation ? Je ne pense pas que la victime ait toujours (souvent ?) la maturité pour décider de cela seul-e. Quel est le but de cette phrase ?
77	Intéressant pour contrer certaines peurs.
78	Pas forcément besoin d'écriture exclusive pour ça.

Quel est votre niveau d'accord avec la formulation de la quatrième phrase : "Écouter, c'est aussi mon métier" ?

ID	Réponses
10	Le métier de qui ?
17	On ne sait pas qui dit "Écouter, c'est aussi mon métier" et peut être dire "T'écouter" au lieu de "Écouter".
19	Qui est cette personne ? Médecin ? Tuteur ? Proche ? ...
31	Non ça ne me rassure pas.
39	Je comprends et je me sens rassurée.
44	Peut-être écrire : "T'écouter et t'aider, c'est mon métier."
48	Pour moi, cette phrase veut tout dire. Elle peut permettre d'aller voir son médecin plutôt que de prendre RDV chez le/la psy qui, parfois, peut faire peur.
51	En tant que parent, je n'aurais pas pensé à aborder le sujet de harcèlement auprès du médecin de mon enfant.
55	J'aurais peut-être mis, t'écouter, pour personnaliser davantage la relation avec l'enfant.
64	Le métier de qui ? Mais si on le sait c'est bien.
72	Cela vient en dernier point, je le mettrais plus tôt dans la liste (1).
75	Du coup cf ma remarque de la phrase #2, j'aurai mis cette phrase plus tôt, ou en #2 ou en #3 mais à cette place je ne la comprends pas. Pourquoi "aussi" ? Sous-entendu en plus du soin somatique ? "ECOUTER C'EST MON METIER" me semble suffisant.
76	Je reformulerais par : " T'écouter, c'est cela mon métier ! "
77	Parfait.
78	SUPER.

8. Deuxième version du feuillet d'information

LE HARCÈLEMENT, ÇA TE PARLE ?

Avec le soutien de
 **LES PAYS DE LA LOIRE**

**CETTE VIDÉO
TU L'AS VUE ?**
Elle dure
2 minutes !




**ET TOI
À L'ÉCOLE, ÇA VA ?**
Regarde au verso ! >>>


**ICI, ON PEUT
EN PARLER**


- T'écouter, c'est mon métier
- Avec ou sans tes proches
- Tu peux tout dire, sans jugement
- Tant que tu es en sécurité, ça reste entre nous
- Si tu es d'accord, nous pourrions discuter de demander l'aide d'un ou d'une psychologue

 Si tu en ressens le besoin, tu peux en parler à un adulte de confiance
 Pour prendre rendez-vous avec ton médecin :
 En cas de problème : **à l'école : 3020** sur les réseaux sociaux : **3018**

* C'est quoi le harcèlement à l'école ? 1 jour 1 Question - Réalisation et dessins : Jacques Azam. Scénario : Norédine Benaziza. - © Milan presse/France Télévisions, 2023.
<https://www.1jour1actu.com/france/c'est-quoi-le-harcèlement-a-lecole-2>

HARCELOMÈTRE[®]

QUAND LES KIDS* DOIVENT-ILS ÊTRE VIGILANTS ?



TOUT VA BIEN

TU VIS TA VIE
D'ENFANT

- ▶ Tu vas à l'école, en sortie scolaire, en récréation et à la cantine sans te soucier de ce qui va se passer
- ▶ Ce n'est pas toujours sur toi que sont les remarques, commentaires ou les « blagues »
- ▶ Tu as toujours un ou des copains autour de toi avec qui parler et qui te soutiennent
- ▶ Tu oses dire ce que tu penses même quand tu n'es pas d'accord avec les autres
- ▶ Tu es content/contente d'aller à l'école, de prendre le bus ou de rester à la cantine



VIGILANCE !

IL NE FAUT PAS
RESTER DANS
CETTE SITUATION

- ▶ Tu as peur d'aller à l'école certains jours
- ▶ Tu t'es déjà senti humilié et rejeté par les autres
- ▶ Tu as souvent peur de mal faire ou de mal dire
- ▶ Tu considères que tu mérites la façon dont les autres te traitent
- ▶ C'est souvent toi qui fais l'objet de remarques, de blagues ou de manque de considération de la part des autres
- ▶ Tu sens que l'on te regarde et que l'on se moque de toi



PROTÈGE-TOI

CETTE SITUATION
N'EST PAS NORMALE
ET TE FAIT DU MAL

- ▶ Tu voudrais être invisible pour ne pas être moqué ou embêté
- ▶ On te fait souvent des menaces
- ▶ Tu sais qu'à un moment de la journée, il va t'arriver quelque chose de désagréable
- ▶ On t'a déjà frappé ou insulté
- ▶ Tu as peur de parler de ce qui t'arrive et de ce que tu ressens
- ▶ Ça te paraît normal que les autres se moquent de toi
- ▶ Chaque journée est difficile pour toi
- ▶ Tu te sens triste ou en colère
- ▶ Tu as des pensées sombres et des idées noires

Source Harcelomètre - adn-kids.com - * Kids : Enfants

Yohann Hamonic - Thèse pour le diplôme de Docteur en médecine - Version validée par méthode Delphi - Novembre 2024. Graphisme : Julien Bonnet
Tous droits réservés. Aucune modification ne peut être effectuée sans accord préalable des auteurs.

9. Questionnaire pour le deuxième tour

À partir de la question 2, toutes les questions étaient présentées sous la forme suivante. Aussi, pour alléger le document nous ne détaillerons pour chaque question que son intitulé, les modifications effectuées, l'éventuelle image assortie et l'encart d'aide.

Question X : Quel est votre niveau d'accord avec [...] ?

Modifications :

- [...]

Si tu es à l'école ou au collège nous te conseillons de remplir ce questionnaire avec l'aide d'un parent.

- ☐ 1/5
- ☐ 2/5
- ☐ 3/5
- ☐ 4/5
- ☐ 5/5

Veuillez saisir votre commentaire ici :

Pour t'aider :

- [...]
 - As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.
-

Éléments d'introduction :

Depuis votre participation au premier tour nous avons modifié le document. Pour ce deuxième tour vous allez pouvoir donner à nouveau votre avis en prenant en compte les modifications du document. Vous êtes libres de donner les mêmes notes qu'au tour précédent ou bien de les modifier.

Rappel de l'objectif : La question du harcèlement scolaire est encore trop peu abordée au sein des consultations de médecine générale. Aussi, nous souhaitons construire, avec vous, un feuillet d'information afin de mieux identifier le médecin généraliste comme une personne-ressource.

- 1) Avant de commencer :
 - Ce questionnaire comporte 16 questions et demande 5 minutes environ.
 - Vous trouverez le nouveau feuillet d'information « Le harcèlement ça te parle ? » en pièce jointe du mail d'invitation et en copie tout au long du questionnaire.
 - Si tu es à l'école ou au collège nous te conseillons de remplir ce questionnaire avec l'aide d'un parent.
 - Toutes vos réponses seront pseudonymisées (actions de traiter des données sans caractère identifiant).
- 2) Comment faire :
 - Pour chaque question il vous sera demandé d'évaluer la formulation du feuillet d'information en donnant une note de 1 à 5.

1/5 représentant un désaccord et 5/5 un accord total.

- Dans la partie texte libre vous pourrez proposer une reformulation ou une modification du feuillet d'information.

Ces propositions serviront de base aux modifications futures du document.

Partie A : Introduction

Question 1 : À quel groupe de participant-es appartenez-vous ?

Si tu es à l'école ou au collège nous te conseillons de remplir ce questionnaire avec l'aide d'un parent.

- École : élève du CE2 au CM2
- Collège : élève de la 6^{ème} à la 3^{ème}
- Lycée : élève de la 2^{nde} à la 1^{re}
- Parent

Partie B : Forme du feuillet d'information

Cette première partie porte sur la forme du feuillet d'information.

Nous appelons « feuillet d'information » le document ayant pour titre : « Le harcèlement, ça te parle ? ».

Question 2 : Quel est votre niveau d'accord avec le choix du format (A5 - recto/verso) du feuillet d'information ?

Modification :

- **Nous avons divisé par 2 la taille du feuillet pour en faire un format plus ludique et passe partout (A5 – recto/verso).**

Pour t'aider :

- Le format A5 correspond à la moitié d'une feuille « standard ».
- Sur l'image c'est comme si on pliait en 2 la feuille et que la partie gauche devenait le recto et la partie droite le verso.
- Est-ce que la taille du document te convient ?
- As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.



Question 3 : Quel est votre niveau d'accord avec le choix du style (couleurs, dessins, pictogrammes) du feuillet d'information ?

Modifications :

- **Nous avons modifié les couleurs.**
- **Nous avons ajouté des pictogrammes.**

Pour t'aider :

- Est-ce que les couleurs te plaisent ?
- Est-ce que les dessins te plaisent ?
- As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.



Question 4 : Quel est votre niveau d'accord avec le choix des polices (type d'écriture) du feuillet d'information ?

Modifications :

- Nous avons mis les phrases d'accroche en minuscule.
- Nous avons majoré la taille des caractères au verso.
- Nous avons majoré la taille des numéros utiles.

Pour t'aider :

- Est-ce que la forme des lettres te convient ?
- Est-ce que tu arrives bien à lire ?
- Est-ce que c'est écrit assez gros ?
- As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.



Question 5 : Quel est votre niveau d'accord avec le choix de l'emploi du tutoiement dans le feuillet d'information ?

Nous n'avons fait aucune modification.

Pour t'aider :

- Est-ce que tu es d'accord avec le fait d'être tutoyé dans ce document ?
- Est-ce que tu préférerais que l'on utilise le vouvoiement dans ce document ?
- As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.



Question 6 : Quel est votre niveau d'accord avec le choix de la formulation « un ou une » dans la 5^{ème} phrase d'accroche du feuillet d'information ?

Modification :

- Nous avons supprimé l'écriture inclusive, bien que la plupart d'entre vous étiez en accord avec, car elle semble compliquer la lecture par exemple en cas de dyslexie.

Pour t'aider :

- As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.



Question 7 : Quel est votre niveau d'accord avec le choix de l'emploi d'un QR Code pour accéder à la vidéo ?

Modification :

- Nous avons ajouté en bas de page le lien URL de la vidéo en plus de son titre et de son auteur pour pouvoir accéder différemment à la vidéo qu'uniquement via le QR Code.



Pour t'aider :

- Est-ce que tu sais utiliser un QR Code ?
- Est-ce que ce format te convient pour accéder à la vidéo ?
- As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.

Partie C : Contenu du feuillet d'information

Cette deuxième partie porte sur le contenu du feuillet d'information.

Nous appelons « feuillet d'information » le document ayant pour titre : « Le harcèlement, ça te parle ? ».

Question 8 : Quel est votre niveau d'accord avec la formulation du titre ?

Modification :

- Nous avons modifié le graphisme du point d'interrogation pour ne pas surcharger le feuillet et afin d'être en accord avec les nouveaux choix graphiques.



Pour t'aider :

- Est-ce que tu comprends le titre ?
- Est-ce que ce titre te donne envie de lire la suite ?
- As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.

Question 9 : Quel est votre niveau d'accord avec le fait d'avoir recours à un support vidéo pour définir le harcèlement scolaire ?

Nous n'avons fait aucune modification.

Pour t'aider :

- Est-ce que le fait de visionner une vidéo te plaît ?
- Est-ce que tu penses que les choses sont parfois plus simples à comprendre avec une vidéo ?
- As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.

Question 10 : Quel est votre niveau d'accord avec le fait d'avoir recours à une échelle de niveaux comme le Harcelomètre© pour évaluer les situations vécues à l'école ?

Nous n'avons fait aucune modification sinon l'augmentation de la taille des caractères.

Pour t'aider :

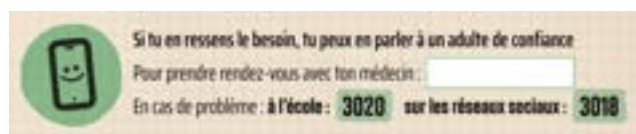
- Le Harcelomètre© correspond au tableau de couleurs qui se trouve au verso du feuillet.
- Est-ce facile pour toi de t'évaluer grâce à une échelle de niveaux ?
- As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.



Question 11 : Quel est votre niveau d'accord avec le choix de proposer une zone « numéros utiles » ?

Modifications :

- Nous avons préféré un pictogramme aux termes « numéros utiles ».
- Nous avons ajouté une phrase d'introduction incitant à en parler à un adulte de confiance.
- Nous avons précisé « avec ton médecin ».
- Nous avons précisé « réseaux sociaux ».



Pour t'aider :

- Est-ce que le fait que les numéros utiles soient inscrits sur le document est une bonne idée ?
- Dans le cadre blanc chaque médecin pourra remplir son numéro de téléphone.
- As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.

Partie D : Messages clés du feuillet d'information :

Le cœur de ce feuillet d'information réside dans les 5 phrases d'accroche situées au centre de la page.

Elles ont pour but de définir un cadre sécuritaire pour l'échange entre le médecin et son patient.

Pour chacune d'entre elles nous allons vous demander d'évaluer leur formulation en gardant à l'esprit leur rôle de sécurisation.

Question 12 : Quel est votre niveau d'accord avec la formulation de la première phrase : « T'écouter, c'est mon métier » ?

Modifications :

- Nous avons ajouté le pronom personnel « tu ».
- Nous avons placé cette phrase en premier.



Pour t'aider :

- Est-ce que tu comprends bien cette phrase ?
- Est-ce que cette phrase te rassure pour aller discuter avec ton médecin ?
- As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.

Question 13 : Quel est votre niveau d'accord avec la formulation de la deuxième phrase : « Avec ou sans tes proches » ?

Modification :

- Nous avons modifié le terme « parents » pour « proches ».



Pour t'aider :

- Est-ce que tu comprends bien cette phrase ?
- Est-ce que cette phrase te rassure pour aller discuter avec ton médecin ?
- As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.

Question 14 : Quel est votre niveau d'accord avec la formulation de la troisième phrase : « Tu peux tout dire, sans jugement ».

Modifications :

- Nous avons simplifié la phrase.
- Nous avons divisé la phrase d'origine en 2 phrases distinctes.



Pour t'aider :

- Est-ce que tu comprends bien cette phrase ?
- Est-ce que cette phrase te rassure pour aller discuter avec ton médecin ?
- As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.

Question 15 : Quel est votre niveau d'accord avec la formulation de la quatrième phrase : « Tant que tu es en sécurité, ça reste entre nous » ?

Modifications :

- Nous avons simplifié la phrase.
- Nous avons divisé la phrase d'origine en 2 phrases distinctes.



Pour t'aider :

- Est-ce que tu comprends bien cette phrase ?
- Est-ce que cette phrase te rassure pour aller discuter avec ton médecin ?
- As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.

Question 16 : Quel est votre niveau d'accord avec la formulation de la cinquième phrase : « Si tu es d'accord, nous pourrions discuter de demander l'aide d'un ou d'une psychologue ».

Modifications :

- Nous avons simplifié la phrase.
- Nous avons modifié le terme « consentement » par « accord ».



Pour t'aider :

- Est-ce que tu comprends bien cette phrase ?
- Est-ce que cette phrase te rassure pour aller discuter avec ton médecin ?
- As-tu des remarques ? Si oui, tu peux les écrire dans le cadre.

Éléments de conclusion :

Merci d'enregistrer vos réponses et de la conserver en cliquant sur « imprimer vos réponses » puis « exporter en PDF » afin d'avoir une trace de vos évaluations pour les tours suivants.

Une fois tous les avis recueillis nous modifierons éventuellement le feuillet d'information et nous pourrions vous demander à nouveau votre avis.

Vous recevrez un nouvel email d'ici quelques jours pour participer à un éventuel troisième tour s'il est nécessaire.

En effet, si la majorité d'entre vous êtes d'accords sur l'ensemble des questions il se peut que nous n'ayons pas d'autre tour à réaliser.

Merci de votre participation,

Yohann HAMONIC
Dre Audrey LAFITTE

10. Ensemble des commentaires à l'issue du second tour

Quel est votre niveau d'accord avec le choix du format (A5 - recto/verso) du feuillet d'information ?

Modification :

- Nous avons divisé par 2 la taille du feuillet pour en faire un format plus ludique et passe-partout (A5 - recto/verso).

ID	Réponses
6	La taille est bien.
7	Format facile à plier et à glisser dans une poche.
13	Avoir un format affiche A3 recto simple + feuillet A5 recto/verso semble particulièrement pertinent.
15	Parfait.
16	Format plus pratique mais pas sûre de la lisibilité.
25	Si c'est pour permettre aux élèves et parents d'emporter le prospectus c'est super, si c'est pour faire une campagne d'affichage dans les salles d'attentes et les établissements c'est trop petit.
29	Cela me paraît bien si cela peut être posé sur une table dans une salle d'attente. Néanmoins, on pourrait aussi avoir un format A4 qui serait affiché sur un tableau / mur, pour avoir une lecture plus "confidentielle".
31	Mieux en A4. Plus visible.
33	C'est bien, car c'est plus facile à emporter et ça passe dans la poche.
37	C'est plus simple pour en prendre discrètement et même pour le transport c'est plus facile, mais c'est peut-être moins simple à lire.
38	A5 n'est pas un format de poche. La question du harcèlement n'est pas à mettre "en poche". A5 est un bon compromis. Selon moi.
41	Peut-être envisager une forme plus originale qui démarque le prospectus.
42	Il vaut mieux mettre un format A4.
46	Format + adapté en effet en A5 je pense.
47	Les visages sur les bulles font trop enfantins.
59	Je comprends que le feuillet reste à disposition des patients dans la salle d'attente, en plusieurs exemplaires pour faire comprendre que l'on peut prendre l'un avec soi. Dans ce cas, c'est très bien.

Quel est votre niveau d'accord avec le choix du style (couleurs, dessins, pictogrammes) du feuillet d'information ?

Modifications :

- Nous avons modifié les couleurs.
- Nous avons ajouté des pictogrammes.

ID	Réponses
5	J'ai un peu de mal avec le choix des bulles.
6	Les couleurs me plaisent beaucoup et les dessins sont très beaux.
7	Le vert ressort plus. Les pictogrammes sont bien choisis.
9	C'est parfait.
15	Pour moi, cela ne fait pas de différence.
22	Bonshommes marrants ????
23	Faire ressortir en plus gros les contacts téléphoniques.
25	Clair, explicite va à l'essentiel, on est pas noyé par le volume d'informations.
26	Vert fait positif.
30	J'aimerais que la couleur du fond soit plus foncée. Bleue.
31	Plus ludique mais manque de couleurs.
33	Le point d'interrogation était mieux avec la bouche.
34	Je préfère les pictogrammes de cette version. Les couleurs sont moins "flashy" et peut être plus adapté pour aborder un sujet pouvant entraîner un mal être.
37	On se sent encore plus concerné.e.
46	Couleur beaucoup + douce et donc moins "agressif".
49	Je serai plutôt partie sur des couleurs plus vives, plus flashes ! ????
50	C'est bien, propre et sobre.
53	Je préfère cette version
54	J'aime bien les pictogrammes mais je trouve encore la couleur trop pâle.
56	Rouge aurait été mieux plus accrocheur.
57	Peut-être un peu fade.
59	Plus ludique et attrayant.
60	Je préférerais qu'il y ait des couleurs un petit peu plus vives autour du bouton "ici on peut en parler".

Quel est votre niveau d'accord avec le choix des polices (types d'écriture) du feuillet d'information ?

Modifications :

- Nous avons mis les phrases d'accroche en minuscule.
- Nous avons majoré la taille des caractères au verso.
- Nous avons majoré la taille des numéros utiles.

ID	Réponses
5	Les polices d'écriture mettent bien en valeur les éléments importants.
6	Les types d'écriture me plaisent.
7	Les phrases plus longues en minuscules sont plus faciles à lire.
9	C'est très lisible, très bien.
14	La police des items au verso est peut-être trop petite.
15	C'est très bien.
23	Rajouter le numéro de téléphone sous les panneaux.
30	Je préférerais que les écritures soient avec plus de couleurs plutôt que du noir.
31	Un peu trop terne. Ça ne donne pas très envie de lire.
37	Totalement d'accord parce que la taille de la feuille a été réduite c'est plus simple à lire.
43	Agrandir la police d'écriture.
47	Ça permet d'être plus en confiance.
51	C'est bien d'avoir grossi le verso.
59	C'est beaucoup plus lisible et équilibré.

Quel est votre niveau d'accord avec le choix de l'emploi du tutoiement dans le feuillet d'information ?

Nous n'avons fait aucune modification.

ID	Réponses
5	Cela permet de toucher toutes les personnes qui le lisent.
6	Je trouve ça très bien de nous tutoyer.
7	En tant qu'adulte, je ne suis pas fan du tutoiement systématique des jeunes mais cela ne semble pas en déranger la grande majorité, donc je m'incline.
9	Cela met moins de distance, le tutoiement est nécessaire pour ce genre d'information.
15	C'est plus cordial que le vouvoiement.
25	Le public cible est jeune, je pense qu'il se sent plus concerné par le tutoiement.
26	Proximité avec l'enfant.
37	Je me sens vraiment concernée.
39	Cela met plus en confiance le lecteur et crée une certaine proximité/intimité.
47	Je préfère la première phrase du premier feuillet.
55	C'est adapté à cet âge.
59	Comme précédemment.

Quel est votre niveau d'accord avec le choix de la formulation "un ou une" dans la 5ème phrase d'accroche du feuillet d'information ?

Modification :

- Nous avons supprimé l'écriture inclusive, bien que la plupart d'entre vous étiez en accord avec, car elle semble compliquer la lecture par exemple en cas de dyslexie.

ID	Réponses
6	Je n'aime pas trop l'idée de la formulation "un / une".
7	Entièrement d'accord ! L'écriture inclusive est difficile à lire. C'est plus un exercice de style qu'un moyen de communication.
9	Je préfère, la lecture est plus facile pour tous
15	L'écriture inclusive est plus difficile à lire que celle-là.
38	La remarque de la dyslexie est pertinente. L'inclusion peut se noter autrement : pourquoi pas "que tu sois une fille ou un garçon" ? À voir.
39	Il est effectivement plus facile de lire, pour des personnes atteintes de dyslexie, notamment.
44	Beaucoup mieux et lisible.
46	C'est parfait, ça permet à l'enfant de se projeter avec une personne du sexe féminin ou masculin pour qu'ils soient à l'aise.
54	C'est plus facile à lire pour moi
55	Merci d'avoir retiré l'écriture inclusive, je suis sûr que ça desservait ce projet.
59	Cela se comprend et "un ou une" reste inclusif.

Quel est votre niveau d'accord avec le choix de l'emploi d'un QR Code pour accéder à la vidéo ?

Modification :

- Nous avons ajouté en bas de page le lien URL de la vidéo en plus de son titre et de son auteur pour pouvoir accéder différemment à la vidéo qu'uniquement via la QR Code.

ID	Réponses
5	Cela permet d'entrer plus facilement dans le site recommandé.
6	Je suis d'accord avec l'idée.
7	C'est très pratique.
9	C'est très pratique et cela incite à aller voir la vidéo.
23	Mettre en plus gros le lien.
25	Simple et efficace, il donne envie d'aller voir la vidéo.
31	Quand on a pas notre téléphone sur nous c'est plus compliqué à utiliser.
37	Super idée, comme ça si on n'a pas de téléphone, on peut quand même y accéder.
38	Le QR code est dans l'air du temps.
49	Plus discret pour les enfants qui veulent la regarder plus tard et tranquillement.
50	Donne des précisions bien pour ceux qui ne savent pas utiliser un QR code.
53	J'apprécie d'avoir l'adresse du lien vers la vidéo en plus du QR code.
55	Tout à fait actuel, fait le lien avec l'adulte.
59	C'est bien ! Juste, faire attention que les caractères du lien restent lisibles après impression.
60	Moi j'aime bien les vidéos parce que souvent j'ai un peu la flemme de lire tout un texte sur un truc qui n'est pas très amusant pour moi.

Quel est votre niveau d'accord avec la formulation du titre ?

Modification :

- Nous avons modifié le graphisme sur le point d'interrogation afin de ne pas surcharger et d'être en accord avec les nouveaux choix graphiques du flyer.

ID	Réponses
6	Je suis complètement d'accord.
24	J'aimais assez le précédent...mais ça c'était avant !
30	J'aurais préféré mettre : « tu connais le harcèlement ? »
33	Je préférerais le point d'interrogation avec une bouche, car cela montrait que le harcèlement, ce n'est pas bien, ça représentait la violence du harcèlement.
37	J'aimais bien le graphique du point d'interrogation, mais si c'est pour moins charger alors oui, c'est une bonne idée.
39	Le point d'interrogation est davantage "rassurant".
50	Plus sobre.
53	Je préférerais les dessins sur le point d'interrogation.
59	C'est bien.

Quel est votre niveau d'accord avec le fait d'avoir recours à un support vidéo pour définir le harcèlement scolaire ?

Nous n'avons fait aucune modification.

ID	Réponses
5	C'est bien mais ce n'est pas une vidéo qui va pouvoir encourager les personnes à aller en parler.
6	J'aime beaucoup.
7	Une vidéo, c'est très parlant.
25	La vidéo permet de bien appréhender ce concept pas toujours clair pour les parentes et les enfants. La vidéo donne des clés de compréhensions et des points de vigilance.
26	Meilleure explication.
37	Une petite explication à côté pourrait être bien.
39	Pour les personnes préférant le visuel et l'audio, je trouve cela important d'ajouter une vidéo.
46	Très parlant pour l'enfant.
47	Cela est très bien d'avoir augmenté la taille du texte.
50	Avoir plus de précisions sur le sujet.
59	Même commentaire.

Quel est votre niveau d'accord avec le fait d'avoir recours à une échelle de niveaux comme le Harcelomètre© pour évaluer les situations vécues à l'école ?

Nous n'avons fait aucune modification sinon l'augmentation de la taille des caractères.

ID	Réponses
5	Juste génial.
6	Je trouve ça bien.
7	C'est une vraie base de discussion et d'évaluation : on ne sait parfois pas distinguer ce qui est acceptable de ce qui ne l'est pas quand on est stressé.
29	Toujours très bien.
31	Très bien car on peut se situer.
37	C'est vraiment super ! Ça permet réellement de se situer et c'est hyper simple à comprendre.
38	Parlant...on peut trouver la ligne qui nous concerne. La liste des points est assez exhaustive.
50	Beaucoup mieux.
57	Très important.
59	Toujours d'accord. Juste, je remarque "humilié ou rejeté" sont seulement au masculin. Peut-être que pour ne pas alourdir avec "humilié/humiliée" etc. On pourrait parler "d'humiliations" et de "sentir du rejet". Peut-être aussi que j'ajouterais "de manière fréquente" à "Tu se sens triste ou en colère"

Quel est votre niveau d'accord avec le choix de proposer une zone "numéros utiles" ?

Modifications :

- Nous avons préféré un pictogramme aux termes "numéros utiles".
- Nous avons ajouté une phrase d'introduction incitant à en parler à un adulte de confiance.
- Nous avons précisé "avec ton médecin".
- Nous avons précisé "réseaux sociaux".

ID	Réponses
6	C'est très bien d'avoir mis les numéros utiles.
23	Numéros en plus gros caractères.
29	C'est plus clair en effet.
31	Si on ne sait pas vers qui se tourner et sans en parler à quelqu'un de notre entourage, on peut malgré tout se tourner vers des professionnels.
33	Le texte "Numéro utile" était un indicateur, mais le pictogramme est bien et compréhensible.
37	C'est une très bonne idée, je trouve que c'est adapté aux âges et très compréhensible.
50	Permet d'avoir le choix en fonction de ce que l'on possède (nous n'avons pas tous les réseaux sociaux sur nos téléphones portables).
59	Hors document : il me semble qu'une fois ce feuillet sera publié, il faudra préciser que c'est au médecin/cabinet de renseigner son numéro de contact avant impression.
60	C'est que quand tu es à l'école primaire en fait c'est plutôt difficile d'appeler quelqu'un parce que tu n'as pas de téléphone et souvent les gens dans la rue sont un petit peu occupé par leur téléphone et ne pense pas trop à nous.

Quel est votre niveau d'accord avec la formulation de la première phrase : "T'écouter, c'est mon métier" ?

Modifications :

- Nous avons ajouté le pronom personnel "tu".
- Nous avons placé cette phrase en premier.

ID	Réponses
5	Cela permet de rassurer les personnes.
6	J'aime bien.
15	On sait qu'on sera écouté, en sécurité.
21	Cette phrase met en confiance.
23	Je rajouterais également "t'aider".
29	Cela donne plus envie d'aller voir son médecin pour en parler, plus de liberté.
31	J'aurai plus mis le vouvoiement, pour ne pas se sentir visé personnellement.
37	Ça montre que le médecin est vraiment à l'écoute et qu'il est prêt à t'écouter si besoin.
47	Cela peut être pratique pour mettre en confiance l'enfant.
53	Je ne ressens pas de différence.
59	Bon choix d'ordre (en 1er).

Quel est votre niveau d'accord avec la formulation de la deuxième phrase : "Avec ou sans tes proches" ?

Modification :

- Nous avons modifié le terme "parents" pour "proches".

ID	Réponses
5	On aurait pu tourner la phrase autrement.
6	C'est très bien d'avoir mis cette phrase.
7	Ça couvre un panel plus large de familles.
21	Beaucoup mieux que parents, pas de discrimination.
37	Il faut juste comprendre le terme proche.
50	Rassurant.
53	Je préfère.
54	Je comprends moins bien "proches".
55	Ça simplifie le fait de faire sortir les parents si nécessaire.
59	C'est mieux car laisse le choix plus ouvert et tient compte d'un spectre plus large de situations.

Quel est votre niveau d'accord avec la formulation de la troisième phrase : "Tu peux tout dire, sans jugement" ?

Modifications :

- Nous avons simplifié la phrase.
- Nous avons divisé la phrase d'origine en 2 phrases distinctes.

ID	Réponses
6	C'est bien.
15	C'est très bien.
21	Ça rassure, ça fait moins peur.
37	Ça appuie sur le fait que tu ne seras vraiment pas jugé.e.
59	Je ne suis pas sûr que la personne qui lit comprenne que le "sans jugement" parle du médecin, surtout que la première phrase a un autre sujet. Pourquoi pas "Tu peux tout dire, sans préoccupation" ?
60	C'est que je n'ai pas trop compris la phrase il faudrait l'expliquer un petit peu plus clairement pour les enfants de l'école primaire

Quel est votre niveau d'accord avec la formulation de la quatrième phrase : "Tant que tu es en sécurité, ça reste entre nous" ?

Modifications :

- Nous avons simplifié la phrase.
- Nous avons divisé la phrase d'origine en 2 phrases distinctes.

ID	Réponses
5	On pourrait modifier cette phrase.
6	La phrase est bien.
7	C'est clair. La sécurité est la base.
15	J'ai eu du mal à comprendre la phrase sans qu'on me l'explique.
22	Bizarre comme formulation ... Peut-être mettre : « rien ne sera répété, sauf pour te protéger d'un grave danger ».
26	J'ai eu du mal à comprendre la formulation de la phrase.
27	Peu compréhensible... comme si le fait d'être en sécurité restait confidentiel.
29	Je ne suis pas sûr de comprendre la notion de sécurité dans cette phrase.
31	Ça encourage à parler.
37	Ça montre qu'il n'en parlera pas sauf si c'est vraiment important.
46	Parfait pour gagner la confiance et pousser l'enfant à se confier.
50	Rassurant et réconfortant.
53	Je préfère.

Quel est votre niveau d'accord avec la formulation de la cinquième phrase : "Si tu es d'accord, nous pourrions discuter de demander l'aide d'un ou une psychologue" ?

Modifications :

- Nous avons simplifié la phrase.
- Nous avons modifié le terme "consentement" pour "accord".

ID	Réponses
5	Cela peut faire peur.
6	C'est bien.
21	Phrase un peu compliquée à comprendre.
22	Enlever discuter.
25	L'enfant reste maître de ce qui va se passer après, c'est rassurant pour lui.
29	Je ne comprends la phrase, notamment le " discuter de demander l'aide" Ne devrait-on pas dire : "discuter et ou demander de l'aide" ?
31	Le « si tu es d'accord » montre qu'on a le choix.
34	"Si tu es d'accord, nous pourrions discuter et demander l'aide d'un ou une psychologue". J'ai remplacé le terme "de demander" par "et demander". Sinon 5/5.
36	Le terme consentement est utilisé dès l'école et c'est un terme important.
37	C'est plus adapté.
38	Peut-être enlever "discuter de". Ou reformuler : "Nous pourrions rencontrer une ou un psychologue." Ou "Nous pourrions demander l'aide d'une ou d'un psychologue." À voir.
50	Plus simple de compréhension.
59	Je trouverais "d'un ou d'une" plus lisible que "d'un ou une".

11. Tableaux des analyses exploratoires selon Mc Nemar

En utilisant le test de McNemar basé sur la loi du Khi 2 les résultats sont à comparer à la table du Khi 2 pour 1 degré de liberté et un risque alpha' de 5% corrigé à 2,5% par une loi de Bonferroni.
En utilisant le test exact de McNemar basé sur la loi binomiale le résultat affiché est directement la p-value que l'on compare au risque alpha' de 5% corrigé à 2,5% par une loi de Bonferroni.

Soit le tableau de contingence suivant :

Question XXX - [Y:Z]		Tour 2		
		[Y:Z]	Autre	Total
Tour 1	[Y:Z]	a	b	a+b
	Autre	c	d	c+d
	Total	a+c	b+d	a+b+c+d

QUESTION FORMAT

Question FORMAT - [1:2]	Tour 2				
	[1:2]	Autre	Total		
	Tour 1	[1:2]	5	6	
		Autre	1	54	55
		Total	2	59	61

On utilise le test exact de McNemar basé sur la loi binomiale car $b+c < 10$

Résultat : 0,219
Conclusion : On accepte H0

H0 = Le % de réponses dans l'intervalle [1:2] au tour 1 = Le % de réponses dans l'intervalle [1:2] au tour 2
H1 = Le % de réponses dans l'intervalle [1:2] au tour 1 ≠ Le % de réponses dans l'intervalle [1:2] au tour 2

Donc les pourcentages de réponses dans l'intervalle [1:2] aux tours 1 et 2 ne sont pas significativement différents

QUESTION FORMAT

Question FORMAT - [4:5]		Tour 2		
		[4:5]	Autre	Total
Tour 1	[4:5]	41	6	47
	Autre	13	1	14
	Total	54	7	61

On utilise le test de McNemar basé sur le χ^2 car $b+c \geq 10$

Résultat : 2,579
Conclusion : On accepte H_0

H_0 = Le % de réponses dans l'intervalle [4:5] au tour 1 = Le % de réponses dans l'intervalle [4:5] au tour 2
 H_1 = Le % de réponses dans l'intervalle [4:5] au tour 1 $\neq$ Le % de réponses dans l'intervalle [4:5] au tour 2

Donc les pourcentages de réponses dans l'intervalle [4:5] aux tours 1 et 2 ne sont pas significativement différents

QUESTION STYLE

Question STYLE - [1:2]		Tour 2		
		[1:2]	Autre	Total
Tour 1	[1:2]	0	2	2
	Autre	2	57	59
	Total	2	59	61

On utilise le test exact de McNemar basé sur la loi binomiale car $b+c < 10$

Résultat : 1,000
Conclusion : On accepte H0

H0 = Le % de réponses dans l'intervalle [1:2] au tour 1 = Le % de réponses dans l'intervalle [1:2] au tour 2
H1 = Le % de réponses dans l'intervalle [1:2] au tour 1 ≠ Le % de réponses dans l'intervalle [1:2] au tour 2

Donc les pourcentages de réponses dans l'intervalle [1:2] aux tours 1 et 2 ne sont pas significativement différents

QUESTION STYLE

Question STYLE - [4:5]		Tour 2		
		[4:5]	Autre	Total
Tour 1	[4:5]	46	1	47
	Autre	9	5	14
	Total	55	6	61

On utilise le test de McNemar basé sur le χ^2 car $b+c \geq 10$

Résultat : 6,400
Conclusion : On rejette H_0

H_0 = Le % de réponses dans l'intervalle [4:5] au tour 1 = Le % de réponses dans l'intervalle [4:5] au tour 2
 H_1 = Le % de réponses dans l'intervalle [4:5] au tour 1 $\neq$ Le % de réponses dans l'intervalle [4:5] au tour 2

Donc les pourcentages de réponses dans l'intervalle [4:5] aux tours 1 et 2 sont significativement différents

QUESTION POLICE

Question POLICE - [1:2]		Tour 2		
		[1:2]	Autre	Total
Tour 1	[1:2]	0	0	0
	Autre	1	60	61
	Total	1	60	61

On utilise le test exact de McNemar basé sur la loi binomiale car $b+c < 10$

Résultat : 1,000
Conclusion : On accepte H0

H0 = Le % de réponses dans l'intervalle [1:2] au tour 1 = Le % de réponses dans l'intervalle [1:2] au tour 2
H1 = Le % de réponses dans l'intervalle [1:2] au tour 1 ≠ Le % de réponses dans l'intervalle [1:2] au tour 2

Donc les pourcentages de réponses dans l'intervalle [1:2] aux tours 1 et 2 ne sont pas significativement différents

QUESTION POLICE

Question POLICE - [4:5]		Tour 2		
		[4:5]	Autre	Total
Tour 1	[4:5]	51	4	55
	Autre	4	2	6
	Total	55	6	61

On utilise le test exact de McNemar basé sur la loi binomiale car $b+c < 10$

Résultat : 1,000
Conclusion : On accepte H0

H0 = Le % de réponses dans l'intervalle [4:5] au tour 1 = Le % de réponses dans l'intervalle [4:5] au tour 2
H1 = Le % de réponses dans l'intervalle [4:5] au tour 1 ≠ Le % de réponses dans l'intervalle [4:5] au tour 2

Donc les pourcentages de réponses dans l'intervalle [4:5] aux tours 1 et 2 ne sont pas significativement différents

QUESTION TUTOIEMENT

Question TUTOIEMENT - [1:2]		Tour 2		
		[1:2]	Autre	Total
Tour 1	[1:2]	0	2	2
	Autre	0	59	59
	Total	0	61	61

On utilise le test exact de McNemar basé sur la loi binomiale car $b+c < 10$

Résultat : 0,500
Conclusion : On accepte H0

H0 = Le % de réponses dans l'intervalle [1:2] au tour 1 = Le % de réponses dans l'intervalle [1:2] au tour 2
H1 = Le % de réponses dans l'intervalle [1:2] au tour 1 $\neq$ Le % de réponses dans l'intervalle [1:2] au tour 2

Donc les pourcentages de réponses dans l'intervalle [1:2] aux tours 1 et 2 ne sont pas significativement différents

QUESTION TUTOIEMENT

Question TUTOIEMENT - [4:5]		Tour 2		
		[4:5]	Autre	Total
Tour 1	[4:5]	58	1	59
	Autre	2	0	2
	Total	60	1	61

On utilise le test exact de McNemar basé sur la loi binomiale car $b+c < 10$

Résultat : 1,000
Conclusion : On accepte H0

H0 = Le % de réponses dans l'intervalle [4:5] au tour 1 = Le % de réponses dans l'intervalle [4:5] au tour 2
H1 = Le % de réponses dans l'intervalle [4:5] au tour 1 ≠ Le % de réponses dans l'intervalle [4:5] au tour 2

Donc les pourcentages de réponses dans l'intervalle [4:5] aux tours 1 et 2 ne sont pas significativement différents

QUESTION INCLUSIVE

Question INCLUSIVE - [1:2]		Tour 2		
		[1:2]	Autre	Total
Tour 1	[1:2]	1	7	8
	Autre	0	53	53
	Total	1	60	61

On utilise le test exact de McNemar basé sur la loi binomiale car $b+c < 10$

Résultat : 0,016
Conclusion : On rejette H0

H0 = Le % de réponses dans l'intervalle [1:2] au tour 1 = Le % de réponses dans l'intervalle [1:2] au tour 2
H1 = Le % de réponses dans l'intervalle [1:2] au tour 1 ≠ Le % de réponses dans l'intervalle [1:2] au tour 2

Donc les pourcentages de réponses dans l'intervalle [1:2] aux tours 1 et 2 sont significativement différents

QUESTION INCLUSIVE

Question INCLUSIVE - [4:5]		Tour 2		
		[4:5]	Autre	Total
Tour 1	[4:5]	41	2	43
	Autre	16	2	18
	Total	57	4	61

On utilise le test de McNemar basé sur le χ^2 car $b+c \geq 10$

Résultat : 10,889
Conclusion : On rejette H_0

H_0 = Le % de réponses dans l'intervalle [4:5] au tour 1 = Le % de réponses dans l'intervalle [4:5] au tour 2
 H_1 = Le % de réponses dans l'intervalle [4:5] au tour 1 $\neq$ Le % de réponses dans l'intervalle [4:5] au tour 2

Donc les pourcentages de réponses dans l'intervalle [4:5] aux tours 1 et 2 sont significativement différents

QUESTION QR CODE

Question QR CODE - [1:2]		Tour 2		
		[1:2]	Autre	Total
Tour 1	[1:2]	0	5	5
	Autre	0	56	56
	Total	0	61	61

On utilise le test exact de McNemar basé sur la loi binomiale car $b+c < 10$

Résultat : 0,063
Conclusion : On accepte H0

H0 = Le % de réponses dans l'intervalle [1:2] au tour 1 = Le % de réponses dans l'intervalle [1:2] au tour 2
H1 = Le % de réponses dans l'intervalle [1:2] au tour 1 ≠ Le % de réponses dans l'intervalle [1:2] au tour 2

Donc les pourcentages de réponses dans l'intervalle [1:2] aux tours 1 et 2 ne sont pas significativement différents

QUESTION QR CODE

Question QR CODE - [4:5]		Tour 2		
		[4:5]	Autre	Total
Tour 1	[4:5]	50	0	50
	Autre	10	1	11
	Total	60	1	61

On utilise le test de McNemar basé sur le χ^2 car $b+c \geq 10$

Résultat : 10,000
Conclusion : On rejette H_0

H_0 = Le % de réponses dans l'intervalle [4:5] au tour 1 = Le % de réponses dans l'intervalle [4:5] au tour 2
 H_1 = Le % de réponses dans l'intervalle [4:5] au tour 1 $\neq$ Le % de réponses dans l'intervalle [4:5] au tour 2

Donc les pourcentages de réponses dans l'intervalle [4:5] aux tours 1 et 2 sont significativement différents

NOM : HAMONIC

PRÉNOM : Yohann

**HARCÈLEMENT SCOLAIRE : À QUI CONFIER SON CARTABLE ?
VALIDATION PAR UNE MÉTHODE DELPHI D'UN DOCUMENT D'INFORMATION PATIENT
D'AIDE À L'IDENTIFICATION DU MÉDECIN GÉNÉRALISTE COMME PERSONNE-
RESSOURCE.**

RÉSUMÉ

Introduction : Le harcèlement scolaire est une problématique majeure de santé publique. La méconnaissance du champ de compétences du médecin généraliste rend difficile son identification en qualité de personne-ressource par les enfants. La promotion de ses rôles et l'explicitation de ses fonctions sont les principaux leviers pour qu'il soit reconnu comme une personne-ressource.

Dans ce travail nous faisons l'hypothèse de la validation d'un feuillet d'information à destination des patients proposant des éléments d'aide à l'identification du médecin généraliste comme une personne-ressource à même de se voir confier des situations de harcèlement scolaire. L'objectif de cette étude est la validation de cet outil.

Matériel et méthode : Une recherche de consensus par ronde Delphi a été réalisée. Elle consistait aux recueils itératifs des avis des participants via des échelles de Likert tant sur le fond que sur la forme du feuillet d'information. Les questionnaires ont été administrés par voie électronique. Les modifications successives du document ont été réalisées sur la base des propositions émises par les patients eux-mêmes.

Résultats : La validation du feuillet d'information a été permise après deux rondes Delphi incluant respectivement 61 et 54 participants. La population interrogée était composée d'enfants, scolarisés entre le CE2 et la Terminale, et de parents.

L'ensemble des parties du feuillet d'information a été validé par consensus à l'issue du deuxième tour.

Conclusion : Conçu de manière tripartite, ce document d'information patient validé propose à la fois une définition vidéographique du phénomène de harcèlement scolaire, une méthode d'auto-évaluation des situations vécues à l'école et des éléments de clarification des rôles et compétences du médecin généraliste. Il se distingue par un format simple, économique et reproductible tout en s'appuyant sur un visuel professionnel et une approche novatrice de la question du dépistage du harcèlement scolaire. Son usage en population générale sera grandement facilité par l'URML des Pays de la Loire qui assurera notamment sa diffusion sur le Kit Médical.

MOTS-CLÉS

HARCELEMENT SCOLAIRE

MEDECIN GENERALISTE

PERSONNE-RESSOURCE

DELPHI